

ACHETEZ!

Vos Livres de comptabilité
Votre Papeterie
Vos articles de bureaux
Et tous vos imprimés
de
LES IMPRIMEURS DE ROBERVAL, L.TEE.
Edit. du COLON, Roberval.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ORGANE REGIONAL
PARAISANT
TOUS LES JEUDIS

Abonnement \$1.50 par année
payable d'avance.

Tout abonnement est considéré
comme renouvelé faute d'avis
contraire. 15 jours avant l'expiration.
Les avis de refus d'abonnement ne
vaudront que s'ils sont adressés
directement par écrit au bureau du journal
et il faudra que les arrérages, s'il y
en a, soient payés.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Le Congrès Régional des Ligues du Sacré-Coeur, a été tenu à Roberval, dimanche

DE GRANDES MANIFESTATIONS RELIGIEUSES
SE SONT DEROULEES, SOUS LA PRESIDENCE
D'HONNEUR DE S. EXC. MGR GEORGES MELANCON,
EVEQUE DE CE DIOCESE. — TOUTES LES
PAROISSES ETAIENT REPRESENTEES. —
ENVIRON 13,000 PERSONNES A ROBERVAL
DIMANCHE POUR HONORER LE SACRE-COEUR. —
FANFARES, CADETS, GARDES. — TOUS LES HOMMES ET JEUNES GENS
DE LA PAROISSE AU POSTE. — TOUTES LES
DEMONSTRATIONS DE LA JOURNEE FURENT
UN VRAI SUCCES. — LA PLUIE DU SOIR A
PENDANT EMPECHE LA GRANDE PROCES-
SION AUX FLAMBEAUX

Son Exc. Mgr Melançon chez les Ursulines

La Ville de Roberval a reçu dimanche dernier de nombreux membres du clergé, des milliers de congressistes et autres visiteurs venus de tous les coins des comtés Roberval, Lac St-Jean, Chicoutimi Saguenay et même de l'extérieur à l'occasion du Grand Congrès Régional des Ligues du Sacré-Coeur, tenu sous la présidence d'honneur de Mgr Georges Melançon, évêque de notre diocèse.

bytère Notre-Dame pour suivre Son Exc. Mgr Melançon et le clergé se rendant au magnifique reposoir, d'architecture très moderne, construit spécialement et adossé au centre du Sanatorium St-Michel où la messe pontificale a été célébrée par Son Excellence en présence de cette nombreuse foule.

Son Exc. était accompagné de M. le chanoine J.-A. Bourgoing, V.F., curé de la paroisse Notre-Dame de Roberval, comme prêtre-assistant et de MM. les chanoines Lionel Lemieux, directeur spirituel au Séminaire, et Joseph Lapointe, curé de St-Dominique à Jonquière et directeur-adjoint de la Fédération diocésaine des Ligues, comme diacre et sous-diacre d'honneur. Les fonctions de diacre et sous-diacre d'office étaient remplies par deux curés de paroisses avoisinant Roberval: M. l'abbé Alph. Tremblay, de Ste-Hedwidge, et M. l'abbé Henri Tremblay, de St-Prime. M. l'abbé Alph. Plourde, chancelier de l'Evêché, dirigeait les cérémonies. Le chant a été exécuté d'une façon très remarquable par les chorales des paroisses Notre-Dame et St-Jean-de-Brébeuf, sous l'habile direction de M. l'abbé Joseph-Elie Gagnon, vicaire à St-Jean-de-Brébeuf et par des ecclésiastiques du Grand Séminaire de Chicoutimi.

foi que j'ai vus partout au cours de ma visite".

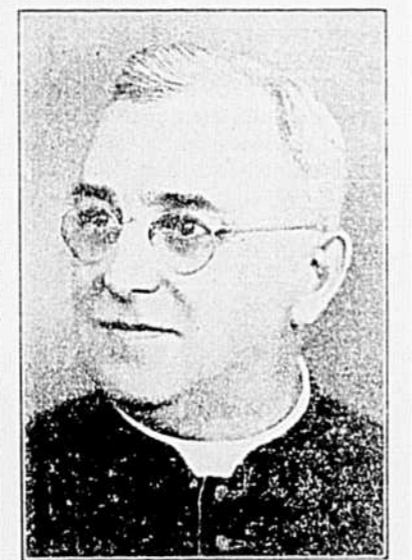


M. le chanoine J.-A. Bourgoing, V.F., curé de la paroisse Notre-Dame de Roberval, président honoraire du Congrès Régional des Ligues du Sacré-Coeur.

Le sermon de circonstance a été prononcé avec une grande éloquence par M. l'abbé Ludger Larouche, curé à St-François de Sales, qui a exposé les origines de la dévotion au Sacré-Coeur et les raisons pour lesquelles Jésus-Christ lui-même a manifesté aux hommes les trésors de son coeur.

Après le sermon, Son Honneur le maire Antoine Marcotte, lut un acte de consécration de tous les foyers chrétiens à la Sainte-Famille. Puis la messe continua son cours suivant les rites les plus solennels de la liturgie catholique.

Son Excellence Mgr Melançon avait, auparavant, accordé à l'immense foule la bénédiction apostolique avec indulgence plénière.



M. le chanoine J.-A. Bourgoing, V.F., curé de la paroisse Notre-Dame de Roberval, président honoraire du Congrès Régional des Ligues du Sacré-Coeur.

Le Saint-Sacrifice terminé et le Pontife ayant récité les prières de l'action de grâces pendant que l'assistance chantait un pieux cantique, Son Honneur le Maire s'avança de nouveau pour offrir, cette fois, les hommages de tout un peuple au Premier Pasteur de ce diocèse qui présidait le deuxième Congrès des Ligues depuis son ascension sur le siège épiscopal de Chicoutimi. Son Excellence Mgr Melançon, dans une allocution remplie de sentiments les plus délicats et les plus émus et des conseils les plus autorisés adressa les remerciements que son coeur paternel lui inspirait.

Mgr donna quelques impressions sur le Congrès et sur la visite pastorale qu'il est sur le point de terminer dans les comtés de Roberval et du Lac St-Jean. "Je n'apporte de cette visite", dit-il, "aucune fatigue, mais seulement des consolations. La splendide cérémonie de ce jour en cette paroisse de N.-D. première à adorer le coeur de Jésus, est comme le résumé et le complément des exemples de la

Son Excellence Mgr Melançon était entouré de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils. On remarquait notamment Mgr Léon Maurice, MM. les chanoines Lionel Lemieux, Philibert Morel, Simon Bluteau, J.-Calixte Tremblay, Joseph Lapointe, J.-Baptiste Boivin, Joseph Dufour, les directeurs des Ligues du Sacré-Coeur, les représentants de toutes les communautés religieuses d'hommes de ce diocèse, Son Honneur le maire Marcotte, S. H. le maire Hubert Villeneuve de la paroisse de Roberval, M. J.-O. Fraser, 1er vice-président général et président diocésain des Ligues, l'hon. Emile Moreau, Conseiller Législatif, MM. les députés Armand Sylvestre, Georges Potvin, et Joseph Fillion, les dirigeants des Ligues du Sacré-Coeur, ainsi que toutes les ligues paroissiales. Il convient de signaler aussi la présence de plusieurs Pères et juvénistes de la Trappe de N.-D. de Mistassini, du magnifique groupe de croisés de Dolbeau, de la Garde St-Tharcisius et de la fanfare de Dolbeau; des cadets et fanfares de St-Félicien et Normandin; des fanfares de Chicoutimi, Bagotville, St-Joseph d'Alma, de Jonquière et autres, ainsi que les présidents des Ligues du Sacré-Coeur d'un grand nombre d'endroits.

A trois heures, il y eut une séance consacrée entièrement à l'expansion du règne du Christ par la lutte contre le blasphème et contre l'intempérance, par la dévotion au Sacré-Coeur et la sanctification du dimanche.

M. Georges Gagnon, président de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de Notre-Dame souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs, puis M. J.-O. Fraser, président diocésain des Ligues, prononça une allocution exprimant la reconnaissance de la Fédération diocésaine au Sacré-Coeur, aux organisateurs du Congrès et tous les congressistes.

Me Georges Potvin, M.A.L., a vivement dénoncé le blasphème. "Le véritable ennemi de la victoire", dit M. le député Potvin, le vrai traître à la patrie, c'est celui qui allume la colère divine par ses injures ou son inconduite, même s'il est enrôlé dans la force armée de son pays". M. F.-X. Bouchard, échevin de la ville de Roberval, a signalé le rôle prépondérant joué par la dévotion au Sacré-Coeur.

L'importance et la nécessité de la sanctification du dimanche pour les individus et la société a été exposée par Mre Victorien Tremblay, avocat, de St-Joseph d'Alma. Son Honneur le maire J.-H. Bégin, de Dolbeau, a traité de la tempérance. L'orateur a mon-

tré d'abord l'étendue et les ravages de l'ivrognerie, puis les dangers et les maux de l'alcoolisme.

Le R. P. Alphonse Deguire, directeur diocésain des Ligues du Sacré-Coeur, dit quelques mots de la nécessité de l'union et de la discipline dans les Ligues du Sacré-Coeur, puis il présenta le R. P. Philippe Bélanger, s.j., directeur général-adjoint des Ligues et M. le chanoine J.-C. Tremblay, directeur diocésain de l'Action Catholique.

Le R. P. Bélanger dit d'abord son admiration pour notre foi profonde et pour la façon splendide dont nous savons faire les choses. Il donna ensuite quelques mots d'ordre concernant la sobriété et la tempérance, au sujet du danger du gaspillage.

La séance se termina par une magnifique improvisation du directeur diocésain de l'Action Catholique, M. le chanoine J.-C. Tremblay, "Obéissance à l'Eglise", c'est le grand mot d'ordre lancé par le chanoine Tremblay.



M. l'abbé Noël Gervais, vicaire à Notre-Dame de Roberval, directeur de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de Roberval et qui fut l'organisateur principal des grandes fêtes du Congrès Régional des Ligues du Sacré-Coeur.

La fanfare de Chicoutimi et les nombreuses autres fanfares de toute la région venues au Congrès ont donné ensuite un concert des plus artistiques.

Ces mêmes fanfares ont donné pendant la journée et le soir, des concerts en face du presbytère Notre-Dame, du couvent et en différents autres endroits de la ville et particulièrement au collège.

Nous devons certes des félicitations à la population de Roberval pour les magnifiques décorations et illuminations faites pour la circonstance.

Nos citoyens n'ont rien ménagé pour rendre notre ville, belle et propre.

La pluie abondante a empêché la procession aux flambeaux qui devait clôturer, dimanche soir, le congrès des ligues à Roberval.

Tout s'est passé dans un ordre parfait et le public a fait preuve d'une prudence continuelle. Nous n'avons eu à enregistrer aucun accident, malgré la circulation intense durant toute la journée.

Il est regrettable que la mauvaise température du soir ait empêché la grande procession aux flambeaux qui aurait clôturé si magnifiquement cette belle fête; Tout avait été préparé pour un ordre parfait et nous aurions vu un immense défilé le soir. Cependant les grandes manifestations du jour ont été un vrai succès et ont certainement touché le divin Coeur de Jésus; mais il ne faut pas que sa dévotion arrête là; cette célébration annuelle ne Lui suffit pas. Il faut que Sa dévotion entre dans nos vies et y demeure. Il faut que nous adoptions les pratiques que Notre-Seigneur lui-même nous a indiquées. Il en est une qui Lui est particulièrement chère: le culte de Son image.

Dans le récit des révélations que Notre-Seigneur lui a faites, sainte Marguerite-Marie écrit: "Il m'a assuré qu'il prenait un singulier plaisir d'être honoré sous la figure de ce Coeur de chair, dont il voulait que l'image fut exposée en public afin de

Lundi, 15 juin, au lendemain du grandiose congrès régional des Ligues du Sacré-Coeur à Roberval, Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, présidait chez les Ursulines le dernier jour des modestes solennités du Jubilé de Diamant de cette Institution, fondée en 1882 par l'antique monastère québécois.

A huit heures et quart, messe d'action de grâces que célébra Son Excellence; pieux programme de chant par la chorale des religieuses et des pensionnaires.

A dix heures, accueilli au cloître par la Révérende Mère Marie de Jésus, supérieure actuelle du Monastère, Mgr Melançon rencontre la T. Rév. Mère St-Henri, sup. gén. des Ursulines de Québec dont la présence aux fêtes jubilaires est un bonheur vivement senti par la maison qui a bénéficié pendant cinq ans de son gouvernement maternel et bienfaisant. Accompagné du digne clergé des deux paroisses de Roberval, le premier Pasteur du diocèse se rend à la salle des réceptions où les élèves lui offrent leurs hommages.

L'adresse, - remarquable par le fond, la forme et l'élocution, brève évocation d'un passé héroïque et vertueux dont l'oeuvre actuelle est la féconde floraison, - S. Excellence répond avec toute la bonté et la sympathie de son grand coeur de Père. Visiblement ému de se trouver au milieu de cette famille de moniales et d'enfants, il félicite la maison jubilaire, énergique et persévérante pionnière d'un enseignement éminemment utile à la société. Il se dit heureux d'avoir trouvé dans son champ d'apostolat, - ce royaume du Saguenay que les Laurentides, frontières naturelles, protègent de l'invasion d'un modernisme néfaste - d'avoir trouvé dis-je, une oeuvre semblable, de si haute portée éducative pour l'avenir de son peuple.

"Les Ursulines, formatrices d'âmes par vocation spéciale, par une tradition vieille de 300 ans mais toujours nouvelle parce que adaptée aux besoins des temps, ont fait Roberval, ont marqué sa population d'un cachet distinctif qui frappe le visiteur. La société robervaloise est remarquablement polie et le doit à la bonne influence de son couvent, influence qui se fait sentir, ondes bienfaitrices qui s'étendent par toute la région du Lac St-Jean, dans Chicoutimi et Charlevoix, même bien au-delà.

Supposons, dit encore Mgr l'Evêque, que n'ait jamais existé le Monastère que l'on célèbre aujourd'hui; la civilisation, ici, serait en retard d'un demi-siècle. Le rayonnement de cette Ecole Ménagère est immense; à l'aisance des manières au savoir-faire pratique, à la culture de l'intelligence tout entière, on reconnaît le foyer dont la reine - épouse et mère - fut digne des Ursulines. Heureuses, à une ville et la contrée riches d'une telle Institution! Bienheureuses, les enfants qui viennent y puiser la formation intégrale, source de bonheur et de succès pour leur mission future! Elles y reçoivent une éducation complète avec un supplément de connaissances pratiques, un raffinement de goût propre à la femme cultivée."

S'il faut des mères parfaites pour la société, il faut aussi des continuatrices généreuses de l'oeuvre ursuline. Son Excellence souligne donc à la jeunesse qui l'entoure, le bonheur et la gloire de la religieuse enseignante; il lui demande de suivre l'appel et même d'aider à l'appel: "Elles sont si heureuses dans leur sainte vocation, les épouses du Bon Dieu! Leur sourire ne vous l'affirme-t-il pas éloquentement?"

De plus, il faut dans cette ruiche, dans cette volière, des remplaçantes pour celles qui vont prendre leur place dans la vie.

toucher le coeur insensible des hommes, me promettant qu'il répandraient en abondance sur ceux qui l'honoreraient, tous les trésors de grâce dont il est rempli. Partout où cette image sera exposée, elle attirera toutes sortes de bénédictions". L'image du Sacré-Coeur devrait se trouver à une place d'honneur dans tous nos foyers. Louable aussi est la pratique adoptée par plusieurs de la fixer au-dessus de la porte d'entrée. Elle est comme un sceau protecteur mis sur la maison, une sauvegarde qui en éloigne le mal et y attire les grâces divines. Mgr Melançon demande à chaque élève de faire du recrute-

ment et de le faire surtout par sa conduite: "Qu'a vous voir agir et parler, en puisse dire: "C'est un enfant des Ursulines! Elle est bien élevée, sérieusement formée! C'est là aussi, à Roberval, que j'envoie ma fille, mes filles, mes petites-filles - et dès cette année."

Après avoir béni cette jeunesse en fleurs, Son Excellence visite l'Exposition des travaux. Il regarde, questionne, écoute, s'attarde, s'intéresse vivement. Quel encouragement que sa profonde compréhension du labeur accompli, du but poursuivi!

Dix heures avaient sonné l'entrée de Mgr dans la salle des fêtes; midi l'y retrouvait au dernier pavillon. Dans une courte entrevue à la salle de communauté, il redit à ses Ursulines réunies, son contentement profond pour leur dévouement à l'oeuvre des oeuvres; la formation complète de la femme chrétienne; puis se rend dîner chez M. l'Aumônier avec les prêtres qui l'ont suivi.

La célébration du Jubilé de Diamant de l'Ecole Ménagère Régionale de Roberval se termine au pied de l'ostensoir; bénédiction du Très Saint-Sacrement et chant du Te Deum. Les fêtes ont passé, bien humbles, dans l'ombre du radieux congrès à la gloire du Sacré-Coeur de Jésus, l'oeuvre demeure, plus attachée que jamais à cette population qui reçoit depuis SOIXANTE ANS le meilleur d'elle-même, désireuse de se donner de plus en plus, de mieux en mieux, pour le bonheur et la prospérité du diocèse tout entier.

GRAND-CHEVALIER DU CONSEIL ROBERVAL



M. J.-Alfred Dion, C. R., avocat de Roberval, a été élu par acclamation Grand-Chevalier du Conseil 2442, de Roberval, en remplacement de M. Chs-Elie Simard, professeur de Roberval, dont le terme d'office était expiré.

Un point d'honneur

LE THÉ, comme vous le savez, nous vient des Indes et de Ceylan, et tous les hommes sur les bateaux qui le transportent à notre pays risquent leur vie chaque jour du voyage.

C'est un point d'honneur pour nous de nous servir seulement de la quantité de thé prescrite par le Gouvernement.

Évitez le gaspillage et n'employez que votre part.

THÉ 'SALADA'

FEU J.-O. DUBOIS

Nous publions ci-après la liste des sympathies reçues par la famille à l'occasion de la mort de M. Dubois.

COURONNES, CORBEILLES, GERBES DE FLEURS

M. W.-H. Giroux, Prés. et Gérant-Général de Côté, Boivin, Chicoutimi; Famille Joseph Dubois, Montréal; Les membres du 4ième Degré des Chevaliers de Colomb de l'Assemblée locale, Roberval; M. Veillette & Frères Ltée, Ste-Thécle; Famille L. A. René Bertie, Mackayville; M. J.-D. Kervin de la General Motors Products, Montréal; Canadian Industries Ltd., Division de la Peinture, Montréal; M. J.-A. Blais, de Robin Hood Flour Mills Ltd., Montréal; J.-L. Martel de la Dominion Rubber Co., Chicoutimi; The Continental Paper Co., Montréal; M. M.-H. Chapman de General Exchange Insurance Corp., Montréal; M. J.-E. Carson, de Canadian Industries Ltd., Montréal; La Maison Jérôme Leblanc et ses employés, Montréal; M. Paul Rioux, de The Peterborough Lock Mfg. Co., Montréal; Alexander Murray Co. Ltd., Montréal; Canada Pac-

kers Ltd., Montréal; M. J.-R. Meloché de T. S. Simms Co., Montréal; General Motors Acceptance Corp., Montréal.

TELEGRAMMES

M. Léonce Lévesque, Fidèle Contrôleur 4ème Degré Chevaliers de Colomb, Assemblée locale, Roberval; Ogilvie Flour Mills Co. Ltd., Montréal; Charbonneau Ltée, Montréal; M. et Mme J.-R. Dumais, Val d'Or; M. Geo. Sirois, Montréal; H.-R. Cummings, Senneterre; Famille Brassard, Jonquière; J.-A. Michaud, Grand'Mère; Claire Marcotte, Roberval; Cie Roblac, Roberval; Fry Cadbury, Alfred Clackmeyer, Québec; M. et Mme C.-A. Lévesque, Roberval; M. et Mme Freddie Veillette, Ste-Thécle; M. Claude Pinsonneault, St-Joseph d'Alma; M. et Mme Maurice Fournier, Roberval; Notaire et Mme Léonce Lévesque, Roberval; Famille Victor Lévesque, Métabetchouan; Mlle Gertrude Lapointe, Chicoutimi; Dr René Brassard, Roberval; Chanoine J.-A. Bourgoing, Roberval; M. Armand Sylvestre, M. P., Québec; M. et Mme Jeffrey Veillette, Ste-Thécle; Les élèves de la Versification du Séminaire de Chicoutimi; Mlle Thérèse Tétu, St-Félicien; M. Paul Plamondon, La Lièvre; M.

Jules Potvin, Roberval; M. et Mme J.-H. Bouchard, Jonquière; M. et Mme Pierre Vézina, Roberval; M. Georges Gagnon, Roberval; M. Roland Marcoux, Roberval; M. J.-Armand Veillette, La Lièvre; Rév. Père Geo.-Henri Lévesque, M. l'abbé Maurice Lévesque et Roland Lévesque; Tremblay Express, Stanley Tremblay, Jonquière; M. et Mme J.-Oney Bernier, Roberval; M. Henry Sorgius, Grand'Mère; M. Lucien Lacombe, Roberval; M. J.-Edouard Boily, Roberval; Famille Jos. Blackburn, Chicoutimi; M. et Mme Antoine Marcotte Roberval; M. F. Laroche, Arvida; M. Sylvère Marcotte, Roberval; M. et Mme J.-A. Néron, Roberval; Robin Hood Flour Mills, Ltd., Québec; M. et Mme David Néron et Mlle Claire Néron, Roberval.

TRENTAINS

Côté, Boivin & Cie, Inc Chicoutimi; Côté, Boivin Auto Service Inc., Chicoutimi; Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2442, Roberval; 20 messes privilégiées des Employés Côté, Boivin & Cie, Inc. Chicoutimi.

GRAND-MESSES

Maison Antoine Bernier, Québec; M. Richard-S. Larue, Québec; La Maison D. Verdon Ltée, Québec; M. et Mme J.-Léonce Hamel, Roberval; M. Lauréat Lévesque, Roberval; M. Paul Vallée, St-Félicien; M. et Mme L.-A.-R. Bertie, Mackayville; M. et Mme J.-Olive Bouchard, Chambord; M. et Mme Ias Gagnon, Roberval; La Famille J.-H. Bouchard, Jonquière; M. et Mme Alfred Cloutier, Roberval; M. Wilfrid Dugal, Chicoutimi; M. Eudore Racine, Chicoutimi; Ruth, Mario et Daniel Bertie, Mackayville; Mme Adolphe Lapointe, Chicoutimi; Les employés de la Maison Côté, Boivin, de Roberval; M. Georges Gagnon, Roberval; M. W.-O. Pigeon, Montréal; M. Jean-Baptiste Gagnon, Chicoutimi.

MESSES PRIVILEGIEES

Mlle Rita Jalbert, Chicoutimi; M. et Mme Alfred Blackburn, Roberval; Mme Aurèle Guimont et Famille, Chicoutimi; M. Antonio Dubé, Roberval; M. Philippe Lagacé, Chicoutimi; M. Paul et Marius Leclerc, St-Félicien; M. Rosaire Gagnon, Roberval; M. J.-Adélaïde Villeneuve, St-André; M. et Mme Roland Lévesque, Québec; M. l'abbé M. Lévesque, Roberval; M. et Mme Paul Germain, Roberval; Mlle Marcelle Massicotte, Montréal; M. et Mme Edouard Gravel, Chicoutimi; Mlles Aurore et Yvonne Dubois, Montréal; Mme Philias Hamel, M. et Mme Armand Hamel, Roberval; M. et Mme Jean Thomas, Roberval; M. et Mme Marc-Aurèle Tremblay, Jonquière; M. et Mme H. Pineault, Dr., Roberval; M. et Mme David Néron, Roberval; M. et Mme Armand Lévesque; M. et Mme Léonce Lévesque; M. William Cubaynes, Chicoutimi; M. et Mme Tancrede Garant; M. et Mme N.-A. Ally; M. et Mme Welly Gagné; M. Alexis Fradet, St-Prime; M. l'abbé Ernest Lévesque, Chicoutimi; Les Employés de la Maison Côté, Boivin & Cie, Inc., Roberval; Les Elèves de 7ième année du Collège de Notre-Dame de Roberval; Les enfants de chœur de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf de Roberval; M. et Mme Raoul Roux, Roberval; Madame Georges Lévesque, Roberval; M. et Mme J.-Donat Leclerc; M. et Mme René Lévesque, Montréal; Mlle Marcelle Gagnon, Roberval; Mme Henri Tremblay, Verdun; M. et Mme Paul-E. Gagnon, Roberval; M. Félix-Antoine Brassard, Jonquière; Mlle Gaby Lévesque, Roberval; Mlles Lucie et Germaine Lamontagne, St-Félicien; M. et Mme Emile Gauthier, Québec; M. Geo.-H. Landry, Roberval; Dr et Mme J.-E. Gagnon, Roberval; Mlle Thérèse Lévesque, Roberval; Les Quarts-Pensionnaires des Ursulines de Roberval; M. et Mme J.-H. Lalancet-



Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général. The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

te; La Classe Versification du Séminaire de Chicoutimi; M. et Mme Oliva Girard; La famille Ludovic Tremblay, Chicoutimi; La famille Armand Lacombe; M. et Mme Jules-H. Leclerc; M. et Mme J.-A. Néron; Madame Adélaïde Leclerc; M. Charles-N. Dumais et famille; M. Robert Gagnon, Chicoutimi; M. et Mme Chs-Emile Laberge; M. et Mme E.-R. Truchon, Roberval.

LETRES DE SYMPATHIES

M. E.-R. Pichette, Québec; R. Mère Ste-Jeanne de Chantal, des Ursulines Roberval; R. Mère Marie de la Protection des Ursulines de Roberval; Mlle Gaby Lévesque; Mlle Pauline Leclerc; M. Robert Gagnon, Chicoutimi; M. Philippe Lagacé, Chicoutimi; Rév. Mère St-Robert Bellamir des Ursulines, Québec; Mlle Rita Jalbert, Chicoutimi; Rév. Mère Marie des Anges des Ursulines de Roberval; R. Mère St-André des Ursulines de Roberval; Le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec Inc., Québec; Mlles Marguerite Lessard Chic., Annette Gauvreau, Chic., Milou Bernard, Chicoutimi, Françoise Boivin, Chicoutimi, Léona Roy, Lorraine et Claire Bouchard, Françoise Hamel, Claire Marcotte, Roberval; Les Quart-Pensionnaires des Ursulines, Roberval; Rv. M. Ste-Bernadette des Ursulines de Roberval; Mlle Jeannine Garant, Roberval; M. Charles-Ed. Garneau, Québec; M. l'abbé Alphonse Tremblay, Curé Ste-Hedwidge; Rév. Mère Marie de Jésus, Supérieure des Ursulines de Roberval; La Trappe de N.-D. de Mistassini par Rév. Père François-Xavier; Madame Jules H. Leclerc; Mme Adolphe Lapointe, Chicoutimi; Rév. Père Trudeau des Clercs St-Viateur de Roberval; M. Paul Leclerc, Chicoutimi; Mlle Thérèse Lévesque, Roberval.

BOUQUETS SPIRITUELS

La Famille J.-A. Thibault, Roberval; Mlle G. Fréchette, Montréal; Les élèves de la 4ième année du Collège de Roberval; Les élèves de la 5ième année du collège de Roberval; La classe de versification du Séminaire de Chicoutimi; La 1ère division des Quarts-Pensionnaires des Ursulines de Roberval.

SYMPATHIES

Mme Georges Nadeau, Dolbeau; M. et Mme Ludger Tremblay, Roberval; Paul et Ronald Tanguay, Roberval; M. J.-Adélaïde Parent; Mlle Louis Messier, Ste-Hyacinthe; Mlles Jeannette et Christiane Ally; M. et Mme J.-H. Tremblay, Roberval; M. et Mme Paul-E. Gagné, Québec; M. Réal Tremblay, Roberval; M. Charles-Edouard Garneau, Loretteville; M. Lionel Parent; M. et Mme J.-Alfred Brassard; Mlle Marguerite Guillemette; M. et Mme D. Bertie, Montréal; M. et Mme Rock Paquin, Montréal; M. Paul Girard, Professeur, Montréal; Mme L.-A. Bertie et sa fille Mirela, Montréal; M. Albert Colâtre, Montréal; M. Marcel Boivin, Roberval; La famille Alfred Lalancette, Roberval; M. et Mme G.-P. Behar, Roberval; Mlle Michelle Ally, Roberval; Mlle Léona Roy, Roberval; M. et Mme Romuald Deschênes, Ste-Thé-

cle; Mlles Micheline et Dorange Gagnon, Roberval; M. et Mme Alexandre Moisan, Ste-Thécle; Mlle Aline Brassard, Roberval; Mme L.-W. Leclerc, St-Félicien; M. et Mme McQuery, Montréal; M. J.-A. Arcand, Roberval; Mlle Berthe Lévesque, Québec; M. A. N. McLean, Montréal; Mme Wilfrid Giroux, de Montréal; Mlle Françoise McNeill, Montréal; M. Stanislas Boudreault, St-Félicien; Mlle Ernestine Trottier, Roberval; Mlles Madeleine et Aline Tremblay, Métabetchouan; La famille J.-B. Dumont; M. et Mme Roméo Boivin, Roberval; Mlle Thérèse Gagnon, Jonquière; Mlle Gisèle Joyal, Mackayville; M. et Mme Gilbert Lemieux, La Malbaie; Mlle Françoise Gagnon, Jonquière; M. et Mme Georges Guillemette, Roberval; M. et Mme René Massicotte, Montréal; M. et Mme J.-A. Moisan, Ste-Thécle; La famille Paul Plamondon, Ste-Thécle; M. Conrad Dutrisac, Montréal; Mlle Gertrude Gagnon, Jonquière; Mlles Monique et André Leblanc, Jonquière; Mlle Rose-Aimée Blackburn, Québec; M. Adélaïde Provencher, avecat, Trois-Rivières; La famille Henri Trottier, Roberval; Madame Joseph Paquet et ses enfants, Roberval; Madame L. E. Otis et Mlle Simone Otis, Roberval; Mme Ph. Laliberté et Rodolphe Fortin, Roberval; Mlle Lucienne Bergeron, Roberval; Mlles Armande et Rolande Lacombe, Roberval; M. et Mme C.-A. Chaussé, Chicoutimi; Mlle Marthe Abel, Chicoutimi; M. Geo.-Henri Lévesque, Chicoutimi; Les Membres de la Congrégation des Enfants de Marie, Roberval; M. et Mme Adélaïde Bérubé; M. et Mme Elie Guay; La famille J.-Arsène Ouellet; M. et Mme Camille Guertin; M. et Mme Laval Marcotte, Roberval; M. et Mme Jules-H. Brassard Desbines Mills; M. et Mme Nap. Marceau, Montréal; Mlle Jeanne Dubois, Ottawa; Mlle Lucienne et Colette Larouche; M. et Mme Marcel Thérien, Montréal; Mme Massicotte, Montréal; Mlle Gabrielle Drouin, Montréal; Mme Anna St-Jean, Montréal; M. R.-M. Fille, Montréal; M. J. Lacombe, Montréal; M. D. Vanier, Montréal; M. J.-D. Kervin, Montréal; M. et Mme R. Wilson, Montréal; Mlle Yvette Cluâtre, Montréal; Mlle Cécile Rondeau, Montréal; Mlle Cécile Côté, Montréal; M. et Mme J.-A.-R. Couture, Montréal; M. A.-S.-H. McNeill, Montréal; M. Robert Caron, Montréal; M. Geo.-Etienne Sylvestre, Montréal; M. Paul Demers, Montréal; M. A. Dollo, Professeur au Polytechnique, Montréal; R. F. Régis-Arsène, St-Vincent de Paul; M. A. Archambault, Montréal; M. J.-F. Racicot, Montréal; M. J.-R. Fafard, Montréal; Mlle A. Bégin, Montréal; Mlles F. et L. Brunet, Montréal; M. A. Chaput, Montréal; M. J.-A. Blais, Montréal; M. J.-E. Marchand, Montréal; Canadian Gypsum Co. Montréal; M. Nap. Marceau, Montréal; M. et Mme Hector Vermette, Montréal; M. Roland Pelletier, Montréal; Dr et Mme René Lévesque, Montréal; M. W. Beaudoin, Montréal; M. et Mme D. Courville, Montréal; M. et Mme J.-D. Bérard, Montréal; M. Bernard Tremblay, Montréal; M. P.-E. Poissant, Montréal; M. Jérôme Besner, Montréal; M. R. Denis, Jr., Montréal; M. Paul Rioux, Montréal; M. Marcel Rioux, Montréal; M. Wm. Ths. Fox, Montréal; Mme Eudore Bernier, Montréal; Mlle Réjane Bernier, Montréal; M. et Mme Jeffrey Veillette, Ste-Thécle; M. Jérôme Leblanc, Montréal; M. J.-A. Constantin, Montréal; M. J.-R. Meloche, Montréal; M. H.-E. Massich, Montréal; M. P. Rivard, Montréal; M. et Mme P. Renaud, Montréal; R. Frère Alphonse, St-Jean; M. J.-A. Tellier, Montréal; M. Delphis Verdon, Québec; M. E. Deniger, Montréal; M. W.-O. Pigeon, Québec; M. W. Salva, Montréal; Rév. F.

LES PÊCHEURS PRÉFÈRENT... GIN de KUYPER. Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier. 10 ONCES 1.05, 26 ONCES 2.40, 40 ONCES 3.45. MAISON FONDÉE EN L'AN 1693.

"Nous ne devons pas améliorer notre train de vie quand nos soldats ont besoin d'armements." "AUJOURD'HUI qu'il entre plus d'argent dans la maison, mon mari et mes enfants voudraient que j'achète toutes les belles choses que je désire depuis si longtemps." "Mais je ne puis me décider. Mon Jacques, lui, a quitté volontairement son emploi pour aller se battre au delà des mers. Nous qui sommes restés au Pays, le moins que nous puissions faire, c'est de nous passer des choses dont nous n'avons pas absolument besoin afin d'acheter chaque semaine plus de Timbres d'Épargne. Ainsi, nos économies contribueront à l'achat des armes qui nous donneront la victoire."

Attention, un Spitfire! Ce cri de terreur et d'avertissement a probablement été le dernier mot de nombreux pilotes allemands avant d'être expédiés au Valhalla par le feu convergent de 8 mitrailleuses. "Spitfire" au contraire, est un cri de victoire pour les habitants de Grande-Bretagne lorsqu'ils ont exercé perçut dans le ciel une escadrille de "Spits" volant au combat.

Alphonse des Frères Maristes, Montréal; M. et Mme W. Montambault et famille, Roberval; M. J.-Laurent Martel, Chicoutimi.

LES INSTITUTRICES

Le Secrétariat de la Province de Québec met à la disposition du département de l'Instruction publique une somme de \$500,000 qui sera employée au relèvement du salaire des institutrices rurales. Celles-ci retireront l'an prochain un salaire minimum de \$400, par année au lieu de \$300.

ORGANISATION FEMININE POUR CARTES DE RATIONNEMENT

Une armée de 20,000 canadiennes s'occuperont du 26 au 30 juin à transcrire sur des cartes de rationnements du sucre les renseignements apparaissant sur des millions de formulaires de demande. Pour accomplir cette tâche, le Service du consommateur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a complété une organisation immense et les hauts fonctionnaires de la Commission ont exprimé leur admiration pour la manière que les volontaires ont répondu à l'appel.

Dans chacune des 13 régions de la Commission au Canada, le Service du consommateur compte un comité régional consultatif féminin dont la présidente est responsable pour les centres de cette région en particulier. Des comités locaux ont été formés dans les divers centres de chaque région pour organiser les équipes bénévoles. La présidente est avisée du nombre nécessaire de travailleuses et informe à son tour les personnes chargées de l'organisation dans chaque centre, du nombre dont elles ont besoin. Les dames qui peuvent et veulent prêter leur concours inscrivent leurs noms sur des cartes distribuées à cette fin.



L'HONORABLE C.-G. POWER, Ministre de l'Air

"L'habit ne fait pas le moine" mais les muscles et la force font l'homme. Messieurs si vous voulez être forts et garder vos muscles "en condition", prenez les PILULES MORO aussitôt que vous sentez fatigué; non seulement, elles vous rendront les forces, mais elles vous préserveront des maux si communs chez les hommes qui travaillent durement: diminution de force, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins (dus à l'épuisement). L'époque actuelle est dure, il faut travailler "fort" pour arriver; n'hésitez pas dès que vos forces diminuent, prenez les PILULES MORO! "J'avais fait quelques semaines d'ouvrage dur et je me suis épuisé. Je me suis trouvé pris d'un mal de reins, j'en marchais tout courbé. Un ami me conseilla de prendre les PILULES MORO; ce que j'ai fait. Après deux boîtes, j'ai constaté un soulagement, j'ai continué ce traitement et mon mal de reins a disparu. Je ne me sens aucune douleur aujourd'hui, merci aux PILULES MORO..." (Signé) — G. MIRON, Témoin (Signé) — Y. P., STE-JUSTINE, P. Q. Pilules Moro par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25. PILULES MORO. Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S. Denis, Montréal.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée. MANUFACTURIERS de PORTES et CHASSIS. Propriétaires de Moulins à scie. MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE de TOUTES SORTES. LATTES, BARDEAUX, etc. Commandes par la malle exécutées promptement. Rue Paradis, ROBERVAL, Qué.



Les misères de la Quarantaine...

Le retour d'âge est l'occasion de nombreux maux... plus ou moins graves, selon l'état de santé à cet âge de la vie. Si l'organisme est fatigué et affaibli, le changement se fait plus difficilement. Beaucoup de femmes à cette époque soutiennent leurs forces et ramènent leur vigueur en prenant les bonnes PILULES ROUGES. Depuis près de 50 ans, elles sont le tonique préféré des femmes de tout âge dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"J'étais à l'époque du retour d'âge et mes forces déclinaient d'une semaine à l'autre, j'avais bien des maux: j'étais étourdie, j'avais mal dans le dos et souvent je m'éveillais le matin et j'avais un gros mal de tête, j'étais bien nerveuse et je dormais peu. Après avoir essayé plusieurs toniques sans succès, j'ai eu recours aux PILULES ROUGES. C'est ce qui m'a remis en santé. Après un bon traitement tous mes maux ont disparu et je me sentais très bien. Je ne cesse depuis de recommander les PILULES ROUGES..."

(Signé) — Madame Alphonse C. Pilon, RIGAUD, P.Q.

Témoignage (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Chimie FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

RESOLUTION

CONTRE LA CONSCRIPTION POUR SERVICE OUTHRE-MER

Ville de Dolbeau.

Extraits des Minutes de la 306ème Assemblée du Conseil de ville de Dolbeau, tenue le 8 juin, 1942.

Sous la présidence de Son H. le Maire J.-H. BEGIN; Sont présents MM. les échevins, W.-F. Lussier, Dosithee Lavergne, S.-E. Williams et C.-A. Dufour; aussi: René Savary, gérant de la ville et D. Lefebvre, secrétaires.

Proposé par M. DOSITHEE LAVERGNE secondé par M. C.-A. Dufour;

ATTENDU que la promesse de ne pas imposer la conscription pour service outre-mer a été faite par le gouvernement aux anticonscriptionnistes plus spécialement à la Province de Québec;

ATTENDU que la Province de Québec a manifesté, le 27 avril, d'une façon non équivoque, son opposition à toute mesure de conscription;

ATTENDU que, par conséquent, le gouvernement actuel, ou tout gouvernement à venir, n'est pas délié de ses promesses;

ATTENDU que le projet de loi du gouvernement tendant à l'abrogation de l'article 3 de la Loi de la Mobilisation, accordé au gouvernement le pouvoir d'envoyer les conscrits canadiens n'importe où dans le monde et qu'une telle mesure est en réalité la conscription;

ATTENDU que le respect des droits des minorités et la fidélité à la parole donnée sont deux des principes pour le triomphe desquels le Canada a fait cause commune avec les alliés et déclaré la guerre;

Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité de: LA VILLE DE DOLBEAU 1.-De réitérer sa ferme détermination de ne jamais accepter la conscription pour outre-

mer, ni aucune mesure qui y mène ou rend son application possible;

2.-De demander au gouvernement de ne pas amender l'article 3 de la Loi de Mobilisation.

3.-De rappeler au gouvernement que l'adoption de quelque mesure que ce soit de conscription compromettrait à jamais l'unité canadienne; qu'elle amènerait peut-être les Canadiens-français à douter de la justesse des buts de guerre des alliés parce que le gouvernement prendrait une attitude contraire à celle définie dans la charte de l'Atlantique par Roosevelt et Churchill.

4.-De donner à la présente résolution le plus de publicité possible pour renseigner le public, soit en lisant la résolution à la porte de l'église, le dimanche, soit en distribuant des copies, soit en l'annonçant dans les publications ou journaux de la paroisse ou localité, soit en l'affichant ou autrement.

5.-D'adresser copie de cette résolution dûment signée au premier ministre du Canada, au premier ministre de la province de Québec, aux députés provinciaux et fédéraux du comté, ainsi qu'aux journaux et à la ligue pour la Défense du Canada.

Date: 1er Juin 1942. Signé: Antoine Marcotte, maire; M. Houde, secrétaire.

M. l'échevin S. Williams enregistre son vote contre cette résolution.

Signé: J.-H. Bégin, maire; D. Lefebvre, sec-trés.

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DES PRIX

La situation de l'huile de chauffage a été l'objet d'une surveillance attentive, et elle ne requerra pas une action aussi drastique à l'endroit des consommateurs qu'on l'avait prévue tout d'abord, a déclaré le ministre des munitions, M. C.-D. Howe, le 8 juin dernier. Il a toutefois recommandé

fortement qu'on transforme les systèmes de chauffage à l'huile en systèmes à charbon, de telle sorte que seuls les systèmes qui ne peuvent être convertis seront ravitaillés en huile.

On prévoit que le rationnement au moyen de coupons sera en vigueur dès le mois de juillet par tout le Canada avec les coupons de rationnement du sucre. Le président de la Commission, M. Donald Gordon a déclaré qu'on se servirait de coupons seulement pour le sucre tout d'abord afin d'expérimenter ce système nouveau pour nous, et tirer profit des observations qui pourront être faites.

Les stocks de corned beef en conserve qui sont en possession ou sous le contrôle des distributeurs et des détaillants sont, maintenant gelés par ordre de l'administrateur des denrées. Les détaillants qui ont dans leur établissement une quantité supérieure à 24 livres doivent en faire rapport dans les 10 jours à leurs distributeurs.

Le représentant de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre avertit les propriétaires de restaurants qu'ils ne peuvent pas servir à leurs clients plus qu'une tasse de thé ou de café par repas. Il ne leur est pas permis non plus de laisser sur les tables les sucriers où les clients peuvent puiser à discrétion. Le restaurateur doit demander à son client s'il sucre son thé ou son café et dans l'affirmative, quelle quantité.

Le bureau régional de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de rendre publiques certaines décisions relativement à l'Ordonnance des loyers et au nouveau rationnement du sucre, du thé et du café. Les propriétaires d'hôtel ont jusqu'au 15 juin pour afficher dans les chambres le prix du loyer de chacune d'elles. Après cette date, toute personne qui exploite un hôtel ou une maison de chambres sera sujette à des poursuites judiciaires si elle ne s'est pas conformée à ce règlement.

Le bureau régional de Québec de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre avise les marchands détaillants et les vendeurs de fruits et légumes en particulier que le prix des oignons a été établi au niveau de la période de base choisie pour ce produit.

Certains marchands avaient cru bon d'augmenter leurs prix beaucoup plus que cela. En conséquence, la Commission avertit maintenant les marchands qu'ils ne pourront pas vendre l'oignon à un prix plus élevé que celui auquel il le vendait pendant la période de base, c'est-à-dire entre le 5 et le 10 janvier 1942.

ON DEMANDE

DAME ou demoiselle, pouvant consacrer quelques heures par semaine à vendre Produits très connus et appréciés peut certainement faire des profits alléchants. Travail peu ardu. Pour plus amples renseignements, s'adresser: Rawleigh, Dépt. ML-600-308-F, Montréal, Canada.

ce soir une ou deux

ROBOL

pour la

CONSTIPATION

RESULTAT ...

DEMAIN MATIN

25¢ la boîte



FORMULES DE DEMANDE POUR LE RATIONNEMENT DU SUCRE PAR COUPONS

seront adressées à chaque famille canadienne la semaine prochaine

Les Canadiens devront s'inscrire afin que les cartes de rationnement, valables pour une période de 10 semaines à compter du 1er juillet, puissent être émises immédiatement. On émettra un carnet de rationnement à la fin de cette période.

Manière de se procurer sa carte

Dans les régions urbaines qui ne sont pas desservies par un facteur, et dans les régions rurales

Des formules de demande seront distribuées à toutes les maisons, le ou avant le mardi 23 juin, par l'intermédiaire des bureaux de poste. On livrera également des formules additionnelles à toutes les personnes dont les noms ne sont pas les mêmes que celui du chef de la maison. On peut se procurer des formules additionnelles nécessaires au bureau de poste local.

Ces formules de demande doivent être remplies immédiatement et déposées dans la boîte aux lettres ou au bureau de poste le plus rapproché. On donnera avec chaque formule une brochure d'instructions. Dès que votre nom aura été dûment inscrit au bureau principal, des cartes de rationnement, valables pour une période de dix semaines, vous seront adressées — une carte par personne de votre maison. Ces cartes vaudront pour le sucre seulement.

Le rationnement du sucre par coupons entre en vigueur le 1er juillet

A compter du 1er juillet, nul ne pourra acheter du sucre pour usage domestique ordinaire à moins d'avoir un coupon de rationnement.

Il est nécessaire que tous se fassent un devoir de remplir promptement et de retourner les formules de demande, pour s'assurer de recevoir la carte de coupons de rationnement à temps pour leur permettre de faire leurs achats de sucre à la date mentionnée ci-dessus ou subséquemment.

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES		LAISSER EN BLANC
1.	NOM DE FAMILLE SEULEMENT	
2.	PRÉNOMS DU REQUÉRANT	
3.	NUMÉRO RUE (OU ROUTE RURALE)	
4.	VILLE (OU ADRESSE POSTALE)	PROVINCE ET COMTÉ
5.	PRÉNOMS DES AUTRES PERSONNES PORTANT LE MÊME NOM DE FAMILLE ET DEMEURANT À LA MÊME ADRESSE QUE LE REQUÉRANT	ÂGE AU 1 ^{er} JUILLET EN ANNÉES ET EN JOURS
6.		LAISSER EN BLANC
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		

Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre

— DÉCLARATION —

POUR OBTENIR LA DEMANDE D'UN CARNET DE RATIONNEMENT JE SOUS-SERAI DÉCLARE SOLENNELLEMENT QUE JE DEMEURE (AINS QUE LES MEMBRES DE LA MÊME FAMILLE CI-DESSUS DESIGNÉS) À L'ADRESSE EXACTEMENT INDIQUEE CI-DESSUS ET QU'AUCUNE AUTRE DEMANDE N'A ÉTÉ FAITE DE LA PART DES PERSONNES MENTIONNÉES CI-DESSUS.

12. SIGNATURE DU REQUÉRANT (OU DE SON TUTEUR)

N'oubliez pas que la quantité de sucre que ce nouveau projet de rationnement par coupons permet à chaque particulier est exactement la même que celle permise aujourd'hui: 1/2 livre par personne par semaine.

La disposition qui permet l'achat de sucre additionnel pour la mise en conserve, etc., sera maintenue. À cette fin, on fournit à tous les détaillants des formules spéciales de déclaration.

Aucune personne ne peut avoir en sa possession une provision de sucre pour plus de deux semaines, sauf si elle habite une région éloignée.

NE REMETTEZ PAS VOTRE FORMULE DE DEMANDE À UNE PERSONNE NON AUTORISÉE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

J'AIME MA VILLE

J'aime ma ville. Tous la connaîtront mieux et l'aimeront davantage quand ils auront parcouru les pages de ce livret. Pages qui rappellent les interventions divines et mariales, les dévouements inlassables des fondateurs et l'accroissement merveilleux d'une nation tenace.

J'aime ma ville. Ce livret, publié en cette année du 111e Centenaire de Montréal, signale surtout le travail des communautés missionnaires. Un tel rayonnement dans le monde entier caractérise une ville, ville de lumière, ville de débordante charité.

J'aime ma ville. Au cours de ces pages, on trouvera des rappels constants de la grande Exposition missionnaire qui aura lieu à l'Oratoire St-Joseph, du 17 au 27 septembre. L'Exposition, organisée par le Comité missionnaire, sous la présidence de Mgr Edgar Larochelle, P.M.E., supérieur général des Missions étrangères, est patronnée par les plus hautes autorités religieuses et civiles de notre ville. La visite de cette Exposition fera voir à tous dans le détail, dans le concret, ce que raconte le livret dans des pages trop brèves.

J'aime ma ville. Ce travail est le fruit d'une sympathique collaboration. Le Comité missionnaire est particulièrement reconnaissant aux RR. PP. Antonio Biron, P.B., et Engelbert Lacasse, S.J., ainsi qu'à MM. Marcel Dagenais et Paul Barry. Un chaleureux merci à ceux qui voudront bien propager ce modeste livret. Tous ne devraient-ils pas le posséder afin de pouvoir dire avec plus de vérité: "Je connais ma ville. J'aime ma ville".

J'aime ma ville. Brochure publiée en collaboration par le Comité missionnaire du 111e Centenaire de Montréal. Brochure qui donne l'essentiel sur chaque communauté missionnaire. Plaque de 72 pages, illustrées. Magnifique vue d'ensemble de

POUR REDUIRE LA MATIÈRE GRASSE DE LA CRÈME GLACÉE

Montréal: missionnaire, - historique, - religieux, - culturel, - économique. Tous devraient posséder ce guide, mine de renseignements. Travail inédit jusqu'à date. Tous devraient propager ce guide qui se vend à bon marché. Offrez-le aux jeunes à l'occasion du 111e Centenaire de Montréal. Au secrétariat du Comité missionnaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal et dans toutes les librairies. Prix: \$0.10 l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$7.50 le cent, port en plus.

LES CHEMINS DE FER EN TEMPS DE GUERRE

de la crème glacée sont entrés en vigueur le 1er juin, dit l'Office des produits laitiers. Les nouveaux règlements précisent qu'après cette date nul ne peut fabriquer, importer au Canada, vendre, offrir ou avoir en sa possession pour la vente:

a) De la crème glacée contenant plus de 10 1/2 pour cent par poids ou moins de 9 1/2 pour cent par poids de matière grasse du lait;

b) De la crème glacée contenant plus de 34 pour cent par poids de solides alimentaires;

c) De la crème glacée contenant moins de 1 7/10 de livres de solides alimentaires par gallon dont quarante-sept centièmes de livre au moins sont de la matière grasse de lait;

d) De la crème glacée pesant moins de 5 livres par gallon;

AVIS

Nous tenons à avertir le public, qu'un règlement a été passé interdisant le bain dans le Lac St-Jean, dans les limites de la ville. Toute personne qui sera prise à enfreindre ce règlement sera passible d'amende. Par ordre.

LES CHEMINS DE FER EN TEMPS DE GUERRE... Par Thurstan Topham

La guerre a créé un échange énorme de rapides communications écrites. Les compagnies canadiennes de télégraphes en améliorant leurs modes d'exploitation, ont progressé avec l'effort de guerre du Canada.

Les Télégraphes du Canadian National et le Western Union ont établi un réseau de communications grâce auxquelles les quartiers-général de l'aviation sont en liaison constante avec les pilotes de l'Army Service.

Les voies de communication des Télégraphes du CN, se sont étendues à tel point qu'elles encercleraient 3 1/2 fois le globe terrestre.

Avant 1927

Aujourd'hui

La guerre a créé les messagères. Elles remplacent les jeunes gens qui se sont enrôlés.

La magie du sans-fil, le coureur-porteur inauguré en 1927 par les télégraphes du Canadian National pour l'envoi simultané de 96 messages sur le même fil télégraphique.

Les Télégraphes du CN exploitent des bureaux dans les établissements militaires par tout le Canada pour l'expédition rapide des messages de l'armée.

LES CHEMINS DE FER EN TEMPS DE GUERRE... Par Thurstan Topham

Les navires que possèdent les réseaux ferroviaires canadiens jouent un grand rôle dans l'effort de guerre des Nations Unies.

Deux des luxueux paquebots de la C.N.S., affectés au service des Indes Occidentales ont été victimes de l'action de l'ennemi.

La C.N.S. exploite, outre sa flotte des navires de nos, finlandais, allemands et italiens saisis par l'Etat. Cette flotte a transporté des milliers de soldats et des tonnes de matériel aux diverses zones de guerre.

Le premier officier Kelly est le directeur du Bureau Sauveur et a organisé les survivants de manière à faire durer la nourriture le plus longtemps possible. Le lait condensé était servi dans le caoutchouc d'une lampe de poche que les naufragés appelaient "le goblet d'argent".

Le "Lady Somers" affecté au transport de guerre, a été coulé par l'ennemi le 15 juillet, dans la Méditerranée, alors qu'il servait de croiseur auxiliaire.

Le premier officier, P.A. Kelly, qui prit la direction d'un bateau sauveur du "Lady Hawkins" avec ses 72 passagers et membres d'équipage, conduisit celui-ci à bon port après cinq jours de rude traversée. Le S.S. Cormo a rescapé ces survivants.

Le "Lady Hawkins" fut torpillé sans préavis et coulé dans l'Atlantique pendant la nuit du 19 janvier 1942.



UNDERWOODS
REMINGTONS
ROYALS
L. - C. SMITH
et autres Machines de Bureaux

VENTE ECHANGE REPARATIONS

VOUS ÉPARGNEREZ 50 %
JUSQU'À

Plus de 50 machines reconditionnées en mains. Toutes garanties.

Aussi Coffres-forts, Filières, Bureaux, Machines à additionner, etc., etc.

J.-DONAT LECLERC, Roberval, Qué.

UN EMPLOI APPROPRIÉ

Les personnes qui s'adressent aux bureaux locaux de placement et des réclamations de la Commission d'assurance-chômage pour réclamer des prestations ne seront pas tenues d'accepter un emploi qui ne leur est pas approprié.

C'est ce que M. P. Grenier, gérant du bureau de placement et des réclamations, a annoncé aujourd'hui lorsqu'il a signalé qu'il existe actuellement un malentendu à ce sujet. La Loi sur l'assurance-chômage, dit M. Grenier, énonce clairement les conditions requises pour donner droit aux prestations. Nulle part, cependant, est-il dit en termes formels ou implicites, qu'un homme doit accepter un emploi tout impropre que soit cet emploi ou quel'en soit le salaire.

La Loi sur l'assurance-chômage dit qu'un assuré n'a pas qualité pour recevoir une prestation s'il est établi qu'il a refusé d'accepter une situation appropriée qui lui a été signalée par un bureau de placement ou autre agence reconnue. Il est aussi déchu de ses droits s'il néglige de saisir l'occasion d'un emploi approprié qu'il sait exister. Il perd aussi ses droits, si, sans cause valable, il refuse ou néglige d'observer des instructions écrites à lui données par un fonctionnaire d'un bureau de placement en vue de l'aider à trouver un emploi approprié. Ces instructions doivent être raisonnables en regard à la fois aux circonstances du réclamant et aux moyens d'obtenir cet emploi habituellement adoptés dans la région où demeure le réclamant.

On remarquera, dit M. Grenier, que dans tous ces cas il est dit expressément que l'emploi doit être approprié. La Commission n'a aucun désir de contraindre les gens à accepter des situations considérablement moindres que ceux qu'ils ont l'habitude de gagner. En conséquence, si certains réclamants, dans la crainte de ne pas être traités équitablement, ont jusqu'ici hésité à visiter les bureaux de placement et des réclamations pour y loger leurs réclamations de prestations, il n'y a pas lieu d'attendre plus longtemps pour le faire.

philosophie et tout un appareil qui favorise l'exaltation des sens au détriment de la vertu; c'est le roman; c'est le magazine; c'est le cinéma; c'est la publicité théâtrale; c'est la morale toute sensualisée, toute relâchée, par conséquent, qui prêche l'incontrôlabilité des instincts, qui nie la honte des aventures et des liaisons, et qui prétend mettre sur le même rang d'estime une fille-mère et une mère selon le sacrement.

Les filles tombées viennent ordinairement de foyers ou de parents défectueux. Ainsi, certaines ont grandi dans les quartiers miséreux de la grande ville; toute une famille dans la pauvreté, la saleté et l'encombrement; dans la promiscuité forcée; sans chambre séparée, sans lit séparé; avec la seule rue et les seules rencontres de rues pour passe-temps. Ces filles, toutefois, gardent, la plupart du temps un bon fond; elles sont sympathiques et susceptibles d'amendement. Beaucoup sont heureuses de trouver enfin ce qui leur a fait défaut: un foyer et de l'éducation.

D'autres appartiennent à d'honnêtes familles de travailleurs; souvent les parents sont des catholiques pratiquants. Mais ni le père ni la mère ne se sont mis en peine d'exercer avec conscience leur autorité. C'est le règne de la faiblesse, du laisser-faire et même de la vanité; on ne sait rien refuser en fait de loisirs; on ne sait rien exiger en fait de religion. Madame est fière que sa fille travaille au dehors; madame est heureuse que sa fille s'amuse au dehors, quelles que soient les compagnies, quels que soient les lieux d'amusements. Et ce qui doit arriver arrive.

D'autres enfin, orphelines ou même illégitimes, ont grandi dans quelque hospice et n'en sont sorties que pour jouir d'une libération longtemps convoitée. C'est le plaisir qu'elles recherchent. Elles y sont souvent prédisposées de naissance; elles sont de volonté faible; elles sont sans protection, sans amis, et cependant avides d'amitié; elles regardent comme contes de Barbe Bleue les avertissements qu'on leur a prodigués; d'autre part, elles manquent encore de l'expérience qui prémunit; de la défiance, du discernement, du flair qu'il faudrait; et comme il y a des aventuriers, et des profiteurs du vice qui guettent ces sortes de proie, les orphelines émancipées sont nombreuses à connaître un précoce déshonneur.

VOS VACANCES DANS LES ROCHEUSES
JASPER PARK LODGE
MONTA CHENUS, lacs alimentés par des glaciers. Repas et déjeunés sains. Golf, tennis, natation, équitation en forêt, pêche, marche. Service inégalé, table excellente \$9, et plus par jour, repas compris. Saison du 15 juin au 31 août. Venez par le "Continental Limited" aux voitures climatisées. Tout renseignement des agents
CANADIEN NATIONAL
... même partout au Canada

Chez toutes, et d'où qu'elles arrivent, c'est le même défaut: aucune n'est convenablement armée pour le combat de la vie moderne; pas de vie de famille, pas ou si peu d'intelligence de la religion; pas de formation de la conscience; pas de sens pratique; pas de goût, pas d'amour pour le travail; vous les voyez attentives, seulement à la sensation du roman à dix sous, du cinéma sentimental et du meurtre circonstancié; éprises, jusqu'à la manie, des nouveautés d'habillement, de coiffure et de cosmétiques; désireuses par-dessus tout, d'avoir, constamment, et à n'importe quel sacrifice, un cavalier, a boy, voilà bien les traits de la fille qui, en n'importe quel pays, ou bien est tombée, ou bien tombera.

Chez toutes donc il y a une sorte d'aveuglement volontaire et têtue; on dirait de l'inconscience, de la folie. Quelle que soit cependant leur culpabilité, quelque inconscientes ou nigaudes, ou opiniâtres ou provocantes que nous apparaissent ces pauvres filles, il faut quand même, en toute justice, les considérer comm de réelles et de misérables victimes; victimes non pas tant de l'homme avec qui elles ont péché que de la civilisation qui les a perdues, du milieu qui les a scandalisées, du foyer qui ne les a point gardées; victimes, chèvres émissaires chargées des péchés d'une société mieux organisée pour luxer que pour la vertu. Oui, victimes de l'égoïsme, de l'irresponsabilité, de l'endurcissement des hommes pervers, ou après au gain. Victimes, mais réeducables à une vie saine et sainte. Victimes, plus encore les saines-douées dont on a trompé la candeur et faussé les réflexes. Victimes, plus encore, les filles nées catholiques ou issues de mariages mixtes, et qu'on a laissées grandir dans l'ignorance du catéchisme et des formules de prières usuelles. Ces victimes, il faut les plaindre, il faut les secourir.

Et c'est pourquoi, en tant de pays, pas seulement en Angleterre, pas seulement au Canada, mais partout, partout compatissante, la charité catholique maintient, pour les filles-mères désemparées, au havre de la Miséricorde, un refuge qui est, à la fois, une maison de famille et un hôpital spécialisé.

V. GERMAIN, ptre.
ADOPTIONS: 3 en ce mois: 102 depuis janvier.

AVIS: Le public est admis à visiter les enfants, chaque après-midi, uniquement de deux heures à trois.

Aucun enfant n'est placé sans une recommandation de M. le Curé.
La Crèche, Québec, le 3 juin 1942.



Le lieutenant Placide Labelle, qui vient de prendre un poste d'Officier des Relations Extérieures de l'Armée canadienne aux quartiers généraux de Londres.

AU CANADA Cette Semaine

La semaine prochaine, le Canada tout entier rendra hommage aux hommes en uniformes, alors qu'on observera partout la semaine de l'armée. Durant ce temps, le fantassin des armées du Canada sera la vedette d'une foule de spectacles et l'objet des sympathies du public reconnaissant de ses services. La province de Québec pour sa part rendra honneur à ses petits kakis qui font bonne figure dans l'ensemble du pays. La semaine de l'armée est une affaire nationale dont personne ne peut vraiment se désintéresser. Depuis les premières heures de la guerre, les soldats canadiens-français ont fait leur part en endossant l'uniforme et ses devoirs pour la défense de la cause juste et la protection du seul pays que nous reconnaissons.

Les chefs du mouvement C. C. F. sont revenus à la charge à Ottawa, en demandant la conscription de la richesse en même temps que la conscription des hommes et de l'industrie. Personne ne doute de la sincérité de ces dirigeants et de la bonne inspiration de ce geste, mais on ne peut non plus s'empêcher de penser au désastre qu'une telle mesure provoquerait dans tout le pays. Leur première intention serait de naturaliser les banques, les industries, les maisons de finance et les entreprises privées. La répercussion serait terrible autant pour les gros propriétaires d'intérêts que pour les petits épargnants qui y ont versé leurs économies, soit dans des comptes de banque

des obligations, des hypothèques ou des rentes, ou même encore des assurances. D'ailleurs, à l'état présent de la finance et du système de taxes, le profit de guerre a pratiquement disparu de la production de guerre. Les impôts sur le revenu et les taxes sur les profits retiennent, au profit du gouvernement la majeure partie des bénéfices des grosses institutions. Sans doute, les C. C. F. trouvent-ils dans ce cri de guerre, une arme qu'ils exploitent à fond, sans réaliser qu'ils font courir à tous ceux qui possèdent des épargnes. Après la guerre, les restrictions tomberont et le cours de la vie reviendra vers la normale. La concurrence et l'initiative privée reprendront leurs droits dans un monde où il y aura place pour tous. Pour le moment, il est facile de calculer qu'une telle conscription de la richesse ne ferait l'avantage de personne d'autres que les agitateurs qui n'ont rien à perdre et tout à gagner d'un chaos fait leurs hypothèses et de leurs réformes arbitraires.

Pour la première fois de leur vie, les Canadiens goûteront sous peu aux carnets de rationnement sur les vivres. Jamais dans le passé, le Canada a du priver ses nationaux de vivres ou limiter leur consommation de quoi que ce soit en fait de victuailles. Mais la guerre et les pertes du Pacifique ont imposé une situation telle qu'il faut par économie répartir entre tout le monde la somme des denrées disponibles au pays. Le sucre

vient en premier lieu et la ration sera introduite sous peu dans le public. On allouera à chaque citoyen une portion suffisante, fixée actuellement à une demi-livre de sucre par semaine, par personne, jeune ou vieille. Des provisions supplémentaires seront accordées à ceux qui font des conserves. Les consommateurs commerciaux seront maintenus à 70% de leur consommation, tel qu'établi au moment du rationnement volontaire. Cette ration n'affectera guère les Canadiens, mais empêchera le gaspillage et la mauvaise répartition des approvisionnements, de sorte qu'il sera possible à tout le monde d'obtenir un minimum suffisant à ses besoins réels.

La participation de la province de Québec à l'effort de guerre canadien n'a jamais été bien connue du reste du Canada et des Etats-Unis, de sorte qu'une fausse impression et plusieurs malicieuses accusations ont pu prendre germe et créer de l'antagonisme envers les citoyens français du Canada. Le gouvernement provincial devrait se charger d'une pareille propagande et entreprendre dès maintenant une campagne intensive en ce sens pour faire connaître au reste du Canada ce que le Canada entier cherche à faire connaître aux Etats-Unis. L'unité nationale et le respect mutuel y gagneraient.

PROPRIETES A VENDRE

Toujours en mains: des propriétés, des terres, dans toutes les paroisses des comtés Roberval, Lac St-Jean et Chicoutimi. Bonnes Conditions. S'adresser à: DAVID LAVOIE, Agent d'immeubles, Roberval.

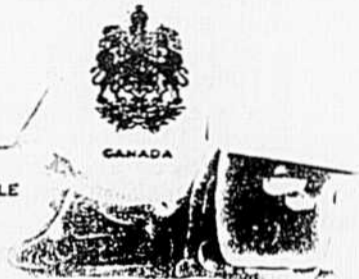
Chronique de la Crèche
SOUS NOTRE ENFANT!

ECHO D'ANGLETERRE
Le problème des bonnes moeurs n'est pas alarmant que chez nous. Ainsi en Angleterre et Galles, il y a, en moyenne chaque année 35,000 naissances illégitimes; les oeuvres catholiques vont à la rescousse; elles y vont dans des conditions et dans un esprit qu'il est intéressant de comparer aux nôtres. Ce qui frappe les personnes d'oeuvres, là-bas comme ici, c'est la détresse de la fille-mère. Mais il y a plus à faire que de soigner cet innombrable cas; il y a aussi à en scruter les causes pour les diminuer, les amoindrir et les atténuer. Evidemment, la première cause est dans cette séquelle du péché d'Adam et d'Eve qui pousse avec désordre un sexe vers un autre sexe; mais il y a, dans la vie, dans la civilisation moderne, toute une phi-



Le train-Exposition de l'Armée qui a visité Québec il y a quelque temps.

UNE LETTRE DU COLONEL J.-L. RALSTON



MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
CITOYENS DU CANADA

Afin que le peuple canadien puisse avoir l'occasion d'exprimer sa fierté à l'endroit de l'Armée canadienne et de rendre hommage à l'homme en kaki, aux infirmières militaires et aux membres du Corps auxiliaire féminin de l'Armée, on a décidé de faire de la semaine du 29 juin au 5 juillet la "Semaine de l'Armée".

Durant la Semaine de l'Armée, les citoyens du Canada auront une occasion extraordinaire de voir l'Armée au travail. Chaque jour revêtira un caractère particulier. Le lundi 29 juin, par exemple, est le "Jour du Soldat" et le public sera invité à envoyer des cadeaux aux soldats en service outre-mer, ou, s'ils le peuvent, à organiser des danses et des réceptions pour ceux qui sont en service au pays. Le jour suivant, le 30 juin, est le "Jour des Civils". On demandera aux civils de préparer leurs repas d'après le système des rations militaires et aux restaurants de servir des repas semblables à ceux des soldats. Le jour de la Confédération, il y aura des défilés et des démonstrations militaires spéciales. Le 2, le 3 et le 4 juillet seront également consacrés à permettre aux Canadiens d'avoir une vue d'ensemble de l'activité variée de l'Armée.

La Semaine de l'Armée se terminera le dimanche 5 juillet et le public sera invité ce jour-là à assister aux offices religieux célébrés dans les camps et les casernes de l'Armée. On fera aussi des prières spéciales à l'intention des membres de nos forces armées. A cette occasion, les camps militaires seront accessibles au public et on y organisera des expositions et des manifestations.

En ma qualité de ministre de la Défense nationale, je suis profondément fier des hommes et des femmes en kaki et des infirmières qui servent le Canada. Assuré que mes concitoyens canadiens éprouvent les mêmes sentiments que moi, j'invite cordialement tous ceux qui désirent exprimer à l'Armée une reconnaissance bien méritée, à s'unir tous ensemble pour célébrer la Semaine de l'Armée.

Votre tout dévoué,
M. Lalonde

CA VA MAL?
UNE INSPIRATION!
POUR MOI TOUJOURS MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Cartes Professionnelles

GEORGES POTVIN, B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
ROBERVAL, — P. Qué.
 Bureau en face du Palais de Justice (Edifice Mme J.-Els. Fortin)
 Bureau à DOLBEAU: le jeudi de chaque semaine.

Téléphone: Bureau 250
 Résidence 139
CYRILLE POTVIN, B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
 Substitut du Procureur-Général de la Province
ROBERVAL, — P. Qué.
 Bureau: Haut du magasin J.-E. Potvin

Docteur ADRIEN PLANTE
SPECIALISTE:
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
 BUREAU: Hôtel-Dieu St-Michel, Roberval.
 HEURES: 9 heures a. m. à 6 heures p. m. Tous les jours.
 Le dimanche et le soir, sur demande au numéro suivant: 265

Docteur RENÉ BRASSARD
MEDECIN-CHIRURGIEN
 BUREAU: A sa résidence, rue St-Joseph
 A l'Hôtel-Dieu de Roberval
 Téléphone No. 176
ROBERVAL, P. Q.

DOCTEUR HENRI PINAULT
CHIRURGIEN - RADIOLOGISTE
DES HOPITAUX DE CHICAGO
SPECIALITES: Chirurgie générale, Electro-thérapie, Rayons-X
BUREAUX: Hôtel-Dieu St-Michel, En ville, à résidence, Téléphone 104
ROBERVAL, Qué.

Docteur PAUL BRASSARD
MEDECIN-CHIRURGIEN
 Ex-élève des Hôpitaux de Paris
 Spécialité: Chirurgie générale.
 Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval
 BUREAU: Voisin de Roberval Médecine, Rue St-Joseph.
 Téléphone No. 290 **ROBERVAL, P. Q.**

Docteur PAUL THIBAUT
MEDECIN-CHIRURGIEN
 Ex-Interne de la Clinique Roy-Rousseau
 Et de l'Hôpital St-Michel-Archange
TRAITEMENTS ELECTRIQUES
 BUREAU: A sa résidence, ancienne propriété de M. le notaire Errol Lindsay.
 Téléphone 216 Boîte Postale 487
ROBERVAL, P. Q.

Boîte Postale 477 Téléphone 285
Docteur ALFRED BÉLANGER
CHIRURGIEN-DENTISTE
 Tous les jours de 9 hrs a. m., à 6 hrs p. m.
 Le soir par appointment
ROBERVAL, P. Qué.
 Bureau voisin de la Banque de Montréal, chez MM. Lévesque.
 A NORMANDIN: Tous les mercredis.

BERGERON & BERGERON
 Avocats et Procureurs
ROBERVAL, P. Q.

W.-HYDOLA GIRARD
 Avocat
ROBERVAL, P. Q.
 Bureau: chez Armand Lévesque, voisin de la Banque de Montréal.
 Bureau à DOLBEAU le VENDREDI de chaque semaine.

JOS.-ALFRED DION
 Avocat
ROBERVAL, P. Q.
 Bureau dans l'immeuble de M. Léonce Lévesque, N. P.

LEONCE LEVESQUE, Notaire
 B. A. LL. L.
ROBERVAL, P. Q.
 Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ERROL LINDSAY
 Notaire
ROBERVAL, P. Q.

Docteur H.-D. BRASSARD
 Spécialité: CHIRURGIE
 CONSULTATIONS: Au bureau: De: 8 à 9 hrs a. m.; 1½ à 5 hrs p. m.; 6 à 8½ hrs p. m.
 A l'Hôtel-Dieu de Roberval: Tous les jours de 9 à 12 hrs a. m.
 — Téléphone 105 —
ROBERVAL, Qué.

BENEDICTION

DU NOUVEAU COLLEGE DES FRERES DU SACRE-COEUR A VICTORIAVILLE

Aux anciens Elèves d'Arthabaska et Victoriaville
 Invitation très cordiale vous est faite de venir prendre part aux fêtes qui se dérouleront sous la présidence de Son Exc. Mgr l'Evêque de Nicolet, dimanche le 21 juin prochain.

Il y a de la place pour tous; venez aussi nombreux que vous le pouvez, rencontrer vos anciens maîtres et vos confrères de classe.
 Ceux qui n'appartiennent pas aux Amicales à cause des distances qui les séparent des centres, sont priés d'adresser leur adhésion au Directeur du Collège, et le plus tôt possible.
FRERE SEBASTIEN, Directeur.

ANNIVERSAIRE

Dimanche le 31 mai, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme Eugène Robitaille, de Roberval pour fêter le 20ème anniversaire de leur fille Anne-Marie.
 La soirée débuta par la lecture d'une adresse par son frère Paul-Eugène. Une magnifique gerbe de fleurs lui fut présentée par sa nièce Eliette Robitaille, et plusieurs cadeaux par ses parents et amis.
 Durant la soirée il y eut chant, musique, déclamations, à minuit un succulent goûter fut servi et tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

ST-AMBROISE DE CHICOUTIMI

(D.N.Corr.)

MARIAGE

Le 10 juin eut lieu le mariage de M. Alma Fleury domicilié à Jonquières avec Mlle Magella Duchesne, fille de M. et Mme Hubert Duchesne. M. Welly Tremblay servait de témoin à son neveu, M. A Tremblay et M. Hubert Duchesne à sa fille, Mlle Magella Duchesne.
 A la messe, il y eut programme de chant exécuté par la chorale des jeunes filles. Après la messe l'heureux couple est parti en voyage de noces où ils se rendront jusqu'à Valleyfield.

Nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent les nouveaux époux.

NOTES LOCALES

Mlle Laurence, M.-Josèphe et Bernadette Savard institutrices de St-Joseph d'Alma sont venues passer le "week-end" dans leur famille.
 —Mlle Julianna Savard et C. Asselin sont allées à Roberval où elles ont assisté au congrès régional des Lignes du S. Coeur.
 —M. O. Arcand arp. était de passage au bureau du secrétaire M. Asselin.
 —M. et Mme Johnney Gagnon accompagnés de leurs enfants sont allés à Chicoutimi dimanche dernier.
 —M. et Mme Prosper Tremblay, de la Malbaie, et Mme Langevin étaient les hôtes de M. et Mme Arthur Tremblay, dimanche dernier.
 —Mlle Juliette Brassard est de retour d'une promenade à St-Coeur de Marie où elle était l'invitée de son oncle M. Simon Simard marchand-général.
 —M. et Mme Albert Cloutier, de Normandin étaient les invités de M. et Mme J.-Art. Savard ainsi que de M. et Mme Georges Tremblay.
BAPTEME
 Le 1er juin a été baptisé Joseph-André-Gaston, enfant de M. et Mme Armand Tremblay, née Antoinette Bergeron. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Tremblay, Delphis, grands-parents de l'enfant.

PRESSION DE GONFLEMENT DES PNEUS

1.-Q. Quand faut-il que je mette de l'air dans mes pneus?
 R. Les autos à passagers — une fois par semaine. Les camions — service local ou de courte distance — au moins 2 fois par semaine, et préférablement tous les jours. Les camions — sur de grandes distances — service rapide — tous les jours et avant de commencer chaque voyage.

2.-Q. Devrais-je accroître la pression pour prolonger la durée des pneus?
 R. La pression d'air devrait être maintenue conformément aux recommandations officielles du fabricant de pneus ou d'autos pour le modèle particulier ou la dimension de l'auto, du camion et des pneus. L'important est de toujours maintenir la pression d'air recommandée.

3.-Q. Quel dommage le gonflement excessif causera-t-il à mes pneus?
 R. Le gonflement excessif causera de l'usure au centre de la semelle. Cela veut dire que les pneus trop gonflés seront usés au centre de la semelle alors qu'il y aura encore du caoutchouc des deux côtés. De plus, le gonflement excessif accroît la probabilité de blesser et de couper en soumettant la semelle et la carcasse à une tension plus considérable.

4.-Q. Puis-je obtenir plus de service de mes pneus en réduisant la tension des cordes en réduisant la pression d'air?
 R. Pas dans les conditions moyennes. Le gonflement insuffisant cause une usure irrégulière et rapide de la semelle par suite d'une augmentation de crispation et de frottement de la surface de contact.

5.-Q. Quel sera l'effet d'un gonflement insuffisant sur le millage de mes pneus?
 R. Vous pouvez vous attendre à une réduction considérable du millage avec un gonflement insuffisant. Si l'on obtenait 30,000 milles avec le gonflement recommandé, l'on pourrait s'attendre à la perte de millage relative à l'insuffisance de gonflement.

6.-Q. Si la pression dépasse un peu la pression recommandée au cours d'un long voyage en temps chaud, me faudra-t-il laisser échapper de l'air jusqu'à ce que j'obtienne la pression recommandée?
 R. Non, car si vous faites cela, vous augmenterez la flexion et causerez des températures encore plus élevées. La seule exception à cette règle est le service exposé à de fréquentes blessures.

Les clients disent que les POUSSINS BRAY PAYENT!
 Napoléon Bouchard, Roberval;
 J.-U. St-Pierre, Chambord;
 J.-A. Blouin, Dolbeau;
 François-N. Gagnon, Lac Bouchette;
 Raoul Plourde, Dolbeau;
 Henri Plourde, St-Prime.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Québec 7.30 p.m., tous les jours.
 De Roberval pour Québec 9.12 p.m., tous les jours.
 De Roberval pour Dolbeau 6.35 a.m., tous les jours.
 Prenant effet, le 26 avril 1942.
C.-A. LEVESQUE, Chef de Gare, ROBERVAL

Bureau Tél. 182 Résidence Tél. 243
 Hrs: 9 à 12 P. M. 2 à 6 P. M.
Docteur Léo. RATELLE
CHIRURGIEN-DENTISTE
ROBERVAL, P. Qué.
 C. P. 190 Successeur du Dr J.-E. Gagnon

Toussaint McNicoll, B.A., LL. L. Téléphone 155
 Paul-E. Fortin, B.A., LL. L.
McNICOLL & FORTIN
AVOCATS ET PROCUREURS
 155, Rue St-Dominique
JONQUIERE, Qué.

Après avoir essayé toutes les autres bières

C'est bon de revenir à la BLACK HORSE

La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations

VITESSE MAXIMUM 40 MILLES

La vitesse des automobilistes sur les routes de la province de Québec, depuis le 1er avril 1942, ne doit pas dépasser 40 milles à l'heure. Cette limite de vitesse, décrétée par le gouvernement fédéral puis adoptée par toutes les législatures provinciales, est maintenant uniforme dans tout le Canada.

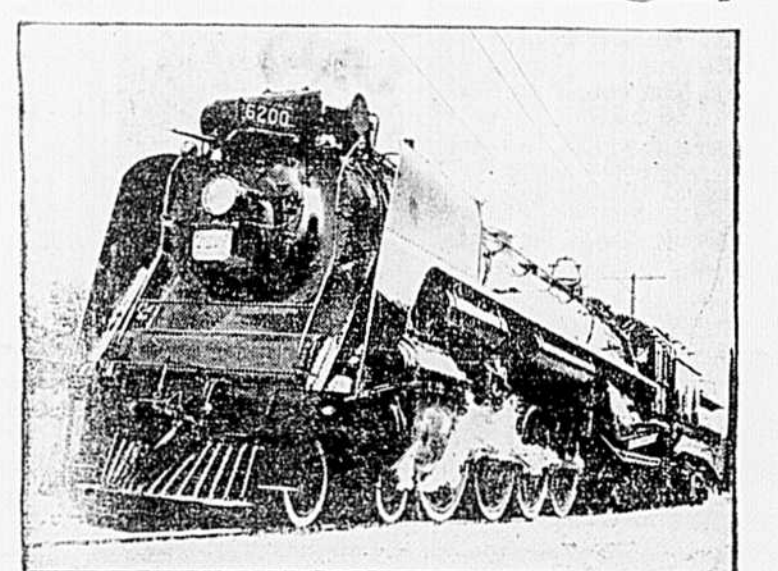
Il s'agit là d'une mesure de guerre, destinée à diminuer la consommation de la gazoline et à réduire l'usure des pneus. Tous les automobilistes, locaux comme étrangers, doivent se conformer strictement à cette mesure devenue nécessaire sous les conditions actuelles. Les divers corps de police du pays, fédéraux, provinciaux et municipaux sont chargés de faire observer cette ordonnance, et les délinquants seront l'objet de rigoureuses sanctions.

RAFFINERIE DE BETTERAVE A SUCRE

A SAINT-HILAIRE, QUEBEC

Les cinq compagnies de raffineries du sucre de betterave au Canada font tout ce qu'elles peuvent pour augmenter la production de 1942, conformément au désir exprimé par le Contrôleur du sucre, et le Gouvernement provincial de Québec construit actuellement à St-Hilaire, comté de Rouville, P. Q. une nouvelle raffinerie d'une capacité de 1,200 tonnes de betteraves par jour. Cette raffinerie, déjà bien avancée et qui marque l'ouverture d'une nouvelle région sucrière, devrait être terminée à temps pour le traitement de la récolte de 1942.

La circulation en temps de guerre



M. R. C. Vaughan, président du Canadien National, a fait l'inspection, hier, de la première des 35 nouvelles locomotives construites par les Montreal Locomotive Works pour le compte du Canadien National. Ces nouvelles locomotives sont les plus grosses et plus puissantes du genre en service sur le continent nord américain. Elles seront affectées à la traction des trains de marchandises et de voyageurs dans la région centrale. L'équipe à prendre la direction de la première locomotive du type 6200 se composait de MM. Arthur Desrochers, le mécanicien, et Roland Sarault, le chauffeur. (Photo Canadien National).

NE BLASPHEMEZ PAS!

Un bon nombre de journaux ont reproduit l'émouvante allocution du brigadier Georges Vanier contre le blasphème. Ceux à qui elle pourrait faire du bien l'ont peut-être lue de façon distraite. Il faudrait qu'il l'aient constamment sous les yeux, dans leur camp ou dans leur chantier, pour pouvoir la relire et la méditer à loisir, tout en contemplant l'image de Jésus souffrant par amour pour nous. Qui leur facilitera cette occasion? Un catholique apôtre? Un groupe? Le feuillet qui contient cette allocution, orné d'une image de la Sainte Face, sera envoyé à ceux qui en feront la demande ou distribué, à la requête dans les camps ou les chantiers, aux prix suivants: 10 sous la douzaine, 60 sous le cent, \$1.00 le mille. (Secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal).

HOMMES, FEMMES, PASSÉS 40 ans! Usés, Vieillis?

Cherchez-vous une Vitalité Normale? Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez Vitex, contenant des toniques et stimulants naturels, contenant des vitamines B1, B2, B6, B12, C, E, K, P, S, et Vitamine D. Vous aide à retrouver l'énergie et vitalité normales. Paquet d'essai de Vitex (sans frais) en retour de ce coupon. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

	1941-42	1942-43
ARMÉE	\$555,000,000 (515 MILLIONS)	\$997,000,000 (997 MILLIONS)
MARINE	\$139,000,000 (139 MILLIONS)	\$259,000,000 (259 MILLIONS)
AVIATION	\$414,000,000 (414 MILLIONS)	\$585,000,000 (585 MILLIONS)
USINES DE GUERRE	\$252,000,000 (252 MILLIONS)	\$355,000,000 (355 MILLIONS)
AUTRES SERVICES DE GUERRE	\$111,000,000 (111 MILLIONS)	\$146,000,000 (146 MILLIONS)
AIDE A LA Gde-BRETAGNE	\$1,029,000,000 (1,029 MILLIONS EN PRÊTS, &c.)	\$1,000,000,000 (DON D'UN MILLIARD)
BUDGET ORDINAIRE	\$511,000,000 (511 MILLIONS)	\$455,000,000 (455 MILLIONS (À DATE))

Funérailles de M. J.-O. Dubois

Les funérailles de M. J.-O. Dubois, gérant de Côté, Boivin & Cie, Inc., de Roberval, dont nous avons annoncé le décès, ont eu lieu à Montréal, en l'église de la Nativité, coins des rues Ontario et Dezery.

La dépouille mortelle avait été exposée au salon mortuaire de la Société Coopérative des Frais Funéraires, au No. 302 de la rue Ste-Catherine Est.

Le cortège funèbre s'est formé à cet endroit pour se rendre à l'église de la Nativité, sous la direction de M. Préfontaine.

Le corbillard était précédé de deux landaux de fleurs et couronnés et suivi de nombreux parents et amis.

Dans le cortège on remarquait tout particulièrement: son épouse, ses enfants, son père et sa mère; M. et Mme Joseph Dubois; son frère Gaston; ses sœurs: Mlle Gabrielle et Mme Renée Berthi; de Montréal; ses cousins et cousines: Mlle Yvonne Dubois, de Montréal; Mme Vve Louis Messier, de St-Hyacinthe; M. et Mme Raoul Drouin, de Montréal; son beau-frère: M. René Berthi; ses neveux et nièces: Daniel, Mario et Ruth Berthi, de Montréal; ainsi que les personnes suivantes:

Les représentants de General Motors Products: MM. R.-M. Fille, M. Kervin, P. Pican, Harry Turnbull, Robert-K. Smith, M. J. Pelletier, représentant de Continental Paper; les représentants de Canadian Industries: MM. D. Courville, M. Lowrey, M. Deniger; M. Delphis Verdon, représentant de D. Verdon Ltée, de Québec; M. et Mme Jeffrey Veillette, de Ste-Théclé; M. et Mme Napoléon Plamondon et M. Paul Rioux, représentant de Peterborough Lock Mfg; M. Victor Prodx, rep. de Alexander Murray, Co.; Le Dr et Mme René Lévesque, de Montréal; M. Jérôme Leblanc, rep. Ontario Auto Service; M. Jules Thibault, de Montréal; M. William H. Giroux, gérant de Côté, Boivin, madame Giroux et M. René Giroux, de Chicoutimi; M. Georges Gagnon, rep. Côté, Boivin, de Roberval; le R. Frère Alphonse-Joseph, des Frères Maristes de Montréal et ancien professeur à Roberval; les représentants du 4ème degré des Chevaliers de Colombe: M. J.-A. Tellier, assemblée Dollard, de Montréal; M. Léonce Lévesque, assemblée de Roberval et M.

Adelard Provencher, des Trois-Rivières, grand-maître du district de Québec; Mesdames D. Berthelot, Mercier, Quéry, Wilfrid Giroux, William Gagnon et E. Bernier, Mlle Gabrielle Frechette, MM. Paul Labbé, A. Racicot, N. Beaudry, Ludger Gagnon et M. Dollo, tous de Montréal et M. Camille Abraham autrefois de Roberval.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Richard Robert, qui a aussi chanté le service assisté de M. l'abbé Claude Paradis, comme diacre et de M. l'abbé Richard Baril, comme sous-diacre.

L'orgue était touché par le Dr Hébert.

Le maître des chœurs était M. C. Paiement; les solistes: MM. G. LeFebvre; P. Trotter; A. Benard; et les autres chœurs: MM. E. Lamare, J.-P. Gauthier, Dr G. Gagnon, W. Lavoie, M. Laporte et R. Lalancette.

Durant le service la quête a été faite par M. René Berthi, de Montréal et Georges Gagnon, de Roberval.

L'inhumation eut lieu dans le lot de la famille, cimetière de la Côte des Neiges à Montréal.

Nous publions à la page 2 la liste des sympathies reçues par la famille.

"Le Colon" reitère à Madame Dubois et toute la famille ses plus vives condoléances.

NAISSANCE A MONTREAL

A Montréal, le 12 juin, à l'Hôpital Notre-Dame, à M. et Mme Lorenzo Lebel, née Jeannette Picard, un fils baptisé: Joseph-Cyrille-Albert-Pierre Parrain et marraine: M. et Mme Cyrille Picard, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Garde Blanche Picard, tante de l'enfant.

Parrain d'honneur: Son Honneur le maire Adhemar Raynault. Marraine d'honneur: Mme Adhemar Raynault.

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée. Gros salaire payé. S'adresser chez: Mme ALFRED BLACKBURN, Roberval.

Mort du R. Père Léveillé à Mistassini

Dimanche matin, le 14 juin, à 4 heures, décédé le R. P. Jean-de-la-Croix Léveillé, à l'âge de 75 ans et 2 jours. Le vénérable défunt était bien connu du clergé et de la population avoisinante, auprès desquels il laisse un profond regret.

Le Rév. P. Jean-de-la-Croix (Georges-Albert Léveillé) naquit le 12 juin 1867. Son père était Stanislas Léveillé et sa mère Georgiana Desrosiers.

Après être entré dans la congrégation des Clercs Saint-Viateur et s'être acquitté de plusieurs emplois importants à Rigaud et à Joliette, il demanda et obtint son admission à la Trappe de Mistassini. C'est le 9 novembre 1909 qu'il y fut admis. Quelques mois plus tard il se rendait à la Trappe d'Oka où il franchit les diverses étapes de la vie monastique. Il y prononça ses vœux solennels le 11 avril 1915.

Dans la période de 1910 à 1921 où il vécut à Oka, il remplit les fonctions de professeur, aumônier, et directeur de l'Institut Agricole d'Oka.

De 1921 à sa mort, il vécut à la Trappe de Mistassini, où ses grandes qualités le firent nommer aux fonctions de Maître des Novices, directeur des retraitants, et professeur auprès des Scolastiques et des Juvénistes.

Nos condoléances.

Le 12 juin, à l'Hôpital Notre-Dame, à M. et Mme Lorenzo Lebel, née Jeannette Picard, un fils baptisé: Joseph-Cyrille-Albert-Pierre Parrain et marraine: M. et Mme Cyrille Picard, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Garde Blanche Picard, tante de l'enfant.

Parrain d'honneur: Son Honneur le maire Adhemar Raynault. Marraine d'honneur: Mme Adhemar Raynault.

Décès de M. Frs Brassard à Roberval

Dans la nuit de lundi à mardi dernier, le 16 juin, est décédé subitement en sa résidence à Roberval, M. François Brassard âgé de 69 ans et 3 mois et époux de Dame Amanda Ratté.

Le défunt est un des vieux citoyens de Roberval. Il est né et a été baptisé ici et a toujours été cultivateur. Il est bien connu de toute notre population et nous pouvons dire que c'était un homme d'une activité remarquable. Il n'a jamais craint les durs travaux, et muni d'une bonne santé il était régulièrement au travail.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles: Mme Eugène Bergeron, née Eva; de

Roberval, et Mme Eugène Côté, née Rose-Anna, de Montréal, ainsi que trois fils: Ovide de Montréal; Donat et Louis-Joseph, de Roberval.

Lui survivent aussi: ses frères: William, de Roberval; Joseph, de Dolbeau; Charles, d'Arvida et son demi-frère: Ephrem, d'Arvida, ainsi que sa sœur Mme Georges Deschênes, née Claudia, de Dolbeau et une demi-sœur Mme Arthur Boivin, née Jeannette, de Shawinigan.

Ses funérailles auront lieu demain matin, vendredi, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Roberval.

A la famille "Le Colon" offre ses sincères condoléances.

Un avion américain près de Normandin

Lundi dernier, vers 8 heures du soir, un avion à deux moteurs de marque américaine, modèle U.S. 40 a fait un atterrissage forcé à quelques milles à l'ouest du village de Normandin, (Lac St-Jean) sur la ferme de M. Eugène Bouchard, entre le grand rang et le rang quatre.

Partis vers trois heures de l'après-midi, de la base aérienne du Labrador, ces aviateurs américains, au nombre de cinq, devaient se diriger aux Etats-Unis, dans l'état du Maine; mais la boussole de leur avion fit défaut et ils ont par conséquent dévié énormément de leur direction. Etant alors perdus ils décidèrent de trouver un endroit pour atterrir, afin de se localiser. C'est alors qu'ils volèrent longtemps autour de la ville de Dolbeau et du village de Mistassini et qu'ils aperçurent de loin de grands terrains défrichés vers Normandin, où ils résolurent de descendre enfin sur le terrain de M. Bouchard.

C'est certainement dû à l'habileté du pilote si l'avion ne s'est pas brisé, car il n'est pas pas brisé du tout, malgré que le terrain où ils ont atterri soit très mou et raboteux. Aussi l'avion a fait des trous profonds dans la terre.

Cette énorme machine pèse près de 25,000 livres, et du bout de chaque aile prend un espace

d'environ 100 pieds. Ses énormes roues ont environ 4 pieds de hauteur et prennent des pneus de 17 pouces de large. Quand la machine est levée dans les airs, les dites roues disparaissent et entrent sous l'avion. C'est un avion de transport d'une capacité de 30 personnes et d'un magnifique fini en cuivre à l'intérieur.

Le pilote en charge est un M. Carson et aucun des cinq aviateurs n'a été blessé. Tout est en parfait ordre, sauf qu'il leur est maintenant impossible de lever, sans faire une piste en ciment ou en bois de 1000 pieds de longueur, qui est celle nécessaire pour lui permettre de prendre son vol.

Les aviateurs sont encore à Normandin et attendent aujourd'hui des ingénieurs partis des Etats-Unis qui arriveront en avion à la base aérienne de Bagotville, pour se rendre en automobile à Normandin. Il y a deux moyens de sortir l'avion de là, soit la construction d'une piste ou le démonter pour l'envoyer par chars vers une base aérienne.

La nouvelle de cet atterrissage forcé s'est répandue très vite dans la région et nous n'avons pas besoin de dire qu'elles sont nombreuses les personnes qui sont allées voir cet avion gigantesque.

HONNEUR AU MERITE

Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlle Huberta Villeneuve, fille de M. et Mme Hubert Villeneuve de Roberval, et organiste à l'église St-Jean-de-Brébeuf, vient de remporter avec grande distinction son Diplôme Professeur et ses Diplômes d'Harmonie et d'Intonation Musicales du Dominion College of Music.

Dotée d'une âme d'artiste, Mlle Villeneuve s'est révélée une musicienne de talent à l'orgue comme au piano. Elle a d'ailleurs étudié à bonne école. Sa mère, Mme Villeneuve, lui enseigna d'abord les éléments de la musique qu'elle possédait à un haut degré. Puis, ce fut un stage de pratique et de perfectionnement chez les Dames Ursulines de Roberval dont la réputation n'est plus à faire.

En priant Mlle Villeneuve d'agréer nos félicitations les plus cordiales, nous croyons juste de rendre hommage non seulement à son brillant succès mais aussi à sa persévérance digne d'éloges dans l'étude avancée de la musique.

SUCCES EN MUSIQUE A ST-FELICIE

Le 4 juin dernier ont eu lieu les examens du "Collège de Musique Dominion". Ont obtenu leur diplôme avec "Grande Distinction" "Classe Intermédiaire" MM. Gilles-Armand Grenier et Jean-Jacques Tremblay.

Ces jeunes élèves ont pour professeur Mlle Yvonne et Jeannette Tremblay.

Sincères félicitations.

MIL A VENDRE

A VENDRE, un lot complet en beau mil à la Pointe-Bleue. Comme ce mil est à vendre sur le champ même et sur pied, un prompt acheteur y trouvera une occasion exceptionnellement avantageuse. Il y a aussi une grange en bon état sur le dit terrain.

Prière de s'adresser à M. David Philippe, Pointe-Bleue, P. Q. Téléphone No. 280, 4 coups.

ASSISES GRIMINELLES A ROBerval

Sous la présidence de l'hon. Juge L.-A. Cannon.

Anaclet et Paul-H. Tremblay accusés, Mlle Gemma Boily condamnée à 12 mois. René Boudreau reçoit une sentence de 4 mois.

Le terme de la Cour Criminelle ouvert le 9 juin dernier, sous la présidence de l'hon. Juge L.-A. Cannon, se continue. Le procureur de la Couronne dans toutes les causes est M. Cyrille Potvin, avocat, de Roberval. M. Edgar Tremblay, avocat, de St-Joseph d'Alma, a agi comme Conseil dans les causes de Anaclet et Paul-Henri Tremblay, M. R. Boissonneault agit comme Greffier et M. A. Tanguy de Québec, comme sténographe.

ANACLET TREMBLAY

La première cause plaidée fut celle de M. Anaclet Tremblay, de St-Joseph d'Alma, tenu criminellement responsable, avec son frère Paul-Henri, de la mort de Fortunat Savard, de St-Joseph d'Alma, décédé le 14 décembre dernier dans des circonstances tragiques, alors qu'il aurait été projeté en bas d'une galerie du troisième étage de la résidence de Tremblay et qu'il serait mort instantanément en se fracturant le crâne sur une base en ciment. Plusieurs témoins ont été entendus et les jurés en sont venus à la conclusion que l'accusé Anaclet Tremblay n'était pas coupable.

PAUL-HENRI TREMBLAY

Quant à son frère Paul-Henri Tremblay, sous la même accusation contre qui on avait à offrir la même preuve, sinon moindres, la Couronne a décidé de retirer la plainte.

Tous deux sont donc acquittés.

Les procureurs des accusés étaient M. J.-V. Tremblay, de St-Joseph d'Alma et Noël Dorion, de Québec.

GEMMA BOILY

Dans cette cause de Gemma Boily, accusée du meurtre de son enfant lors de la naissance dans des circonstances étranges, l'accusée a offert un plaidoyer de culpabilité sur une accusation moindres, soit qu'elle a plaidé coupable d'avoir voulu cacher la naissance de son enfant et de négligence coupable. Ce plaidoyer a été accepté par le Juge qui l'a condamnée à 12 mois de prison, à compter de son incarcération il y a 11 mois. Il lui reste donc 1 mois à faire environ, si on ne peut pas tenir compte des cinq jours de grâce par mois qui sont généralement accordés. En tenant compte de ces jours de grâce son temps de prison serait actuellement terminé. On nous dit qu'elle a été libérée le jour même de sa sentence.

RENE BOUDREAU

Ce dernier était accusé de viol et a déjà subi un procès devant les Assises Criminelles de Roberval. Par dernier et après lequel il fut trouvé coupable et condamné à 6 ans de pénitencier. Il a porté ce jugement en Cour d'Appel qui a ordonné un nouveau procès.

Lors de l'ouverture de ce nouveau procès, l'accusé, par l'entremise de son procureur, M. Noël Dorion, de Québec, a offert un plaidoyer de culpabilité sur une accusation moindres qui a été acceptée par la Couronne, et le Juge l'a condamné à quatre mois de prison.

Jusqu'à date, les jurés, au nombre de 12, ont été appelés dans la cause d'Anaclet Tremblay seulement, les autres accusés ayant plaidé coupables. Ils se sont cependant tous tenus à la disposition de la Cour.

Hier après-midi, la Cour n'a pas siégé et ce matin elle s'est ouverte à 10 heures et la cause que l'on entendra est celle de J.-Paul Gagné, de St-André, qui a aussi subi un procès l'an dernier et qui en subit un deuxième suivant un jugement de la Cour d'Appel. L'accusation est pour "inceste".

J.-E. POTVIN, Ltée

ROBERVAL, Qué.

Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.



GRAINS et GRAINES

Vendons les Pneus "ATLAS"

Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN".

CHARBON ANTHRACITE

Collège Sacré-Coeur..... Sacred Heart High School

ECOLE D'ARTS ET METIERS

Cours français: — Commercial ou Scientifique.

Cours anglais: — Commercial ou Classique.

Ouverture en septembre 1942.

LES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR, Victoriaville, Qué



ELECTION DES OFFICIERS DES CHEV. DE COLOMB

M. Jos.-Alfred Dion, avocat, de Roberval a été élu, par acclamation, grand-chevalier du conseil 2442 des Chevaliers de Colomb de Roberval, à l'assemblée de lundi dernier, le 8 juin.

L'assemblée fut présidée par le grand-chevalier, M. Chs-Elie Simard, sortant de charge et les autres membres du conseil qui ont été élus sont comme suit:

Grand-Chevalier: M. Jos.-Alfred Dion, avocat;

Député grand-chevalier: M. Cyrille Potvin, avocat;

Chancelier: M. Léonce Lévesque, notaire;

Secrétaire-Archiviste: M. Chs-Elie Simard, professeur;

Secrétaire-financier: sera nommé par le grand-chevalier;

Treasorier: Dr Léo Ratelle, C. D.;

Aviseur Légal: M. Geo. Potvin, avocat;

Cérémoniaire: M. H. Pellerin, agronome;

Garde intérieure: M. Arthur Bolduc;

Garde extérieure: M. Antoine Tremblay;

Aumônier: M. l'abbé Noël Gervais, vicaire à N.-Dame;

Médecin: Dr René Brassard;

Intendant: sera nommé par le grand-chevalier;

Syndics: MM. Paul Ouellet, Rosaire Vézina et Yvon Gauthier.

DECES DE MME ALFRED LESSARD DE ST-GEDEON

Le 10 juin, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, après une courte maladie, Mme Alfred Lessard, née Yvonne Dufour, âgée de 43 ans.

Elle laisse outre son époux, 11 enfants: sa mère: Mme Joseph Dufour, de Roberval; ses frères: MM. Orlin, de Dolbeau, Arthur, de Ste-Hedwidge, Paul-Erlic, de Roberval; ses sœurs: Mme Thomas Rainville, née Ida, de La Doré, Jeannette et Alice Dufour, de Roberval.

Ses funérailles ont eu lieu à St-Gédéon, samedi le 13 juin, à 9 hrs, parmi une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé Martin Drouin, vicaire.

Nos sympathies à la famille.

SEPULTURE

Le 13 juin a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Gaston Chiasson, âgé de 4 ans et 9 mois, fils de M. et Mme Séverin Chiasson, née Marie-Alice Tremblay. Nos sympathies à la famille.

NOTES SOCIALES

—M. et Mme Joseph Perron, de Dolbeau, passent quelque temps en promenade à Roberval et Ste-Hedwidge, chez leurs parents.

—M. l'abbé Henri Larouche, curé de Notre-Dame-de-Lorette, était de passage en notre ville au commencement de la semaine.

—Mme Jean-Louis Picard, M. et Mme Paul Girard et leur fils Pierre et Normand, M. Paul Picard, de Montréal, étaient en visite chez leurs parents M. et Mme Amable Arcand, à l'occasion du Congrès.

—M. et Mme Arthur Arcand, de St-Félicien, étaient à Roberval dimanche dernier.

—Sont venus à Roberval dimanche dernier à l'occasion du Congrès: M. et Mme J.-D. Desbiens et la famille, d'Hébertville; M. André Desbiens, de St-Bruno; M. et Mme J.-Raoul Desbiens, leur fille Madeleine, de Hébertville; M. et Mme Armand Dufour, de Ste-Jeanne d'Arc; M. et Mme Jos Lavoie et M. Louis Lessard, d'Alma; M. et Mme Ths-Ls Desbiens, Ths-Ls Boudreau et son fils, et T. Boudreau, de St-Bruno; M. et Mme J.-A. Masson, et leurs enfants, de Chicoutimi; M. et Mme Chs-Ed. Boily, de St-Félicien; M. et Mme Michel Lavoie, et Mlle Marguerite Lavoie, de Ste-Hedwidge; MM. Léopold et Lucien Naud, d'Alma; M. E.-O. Hudon, d'Hébertville; M. et Mme J.-D. Doré, de Desbiens; M. et Mme R.-S. Armitage, de Chicoutimi; M. et Mme Roland Marcotte, de Riverbend; M. et Mme Jos. Tétu, et Mme Wellie

AU BON-TON

Madame J.-H. LALANCETTE

Spécialités pour Dames

ROBERVAL, Qué.

ROBES de toutes sortes—toujours haute nouveauté.

CHAPEAUX et LINGERIES: assortiment complet.

ROBES de crêpe et de coton pour fillettes.

COSTUMES DE JEU, 2 pièces, tailles 12 à 20 ans.

CHAPEAUX de paille naturelle et blanche. Spécial..... \$1.98

JUPONS en crêpe ou satin blanc, rose, noir ou bleu-marin, taillés sur le droit, 32 à 42, excellente qualité à des prix différents.

SPECIAL! ROBES de crêpe uni, valant \$4.95 pour..... \$3.98

Côté, Boivin & Cie, Inc.

Roberval, P. Q.

MARCHANDS EN GROS

EPICERIE, PROVISIONS, VAISSELLE, FERRONNERIE, Etc.

Distributeurs d'Automobiles

CHEVROLET, OLDSMOBILE, PONTIAC et BUICK

Camions Chevrolet, Maple Leaf et G. M. C.

MAGASIN OUVERT TOUS LES JOURS de 7 hrs A. M. à 5.30 hrs P. M. excepté le SAMEDI nos portes sont closes à MIDI

INCENDIE DE LA BOULAGERIE HERM. HARVEY

Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, vers les 3 heures, et a entièrement détruit la boulangerie de M. Hermé-négilde Harvey, de cette ville, située sur la rue Menard.

Lorsque l'incendie s'est allumé, M. Harvey et sa famille dormaient paisiblement dans leur maison qui est directement annexée à la boulangerie.

Ce sont des employés du moulin de M. Gagnon, de l'autre côté de la rivière du Tremblay, qui aperçurent le feu traversant le toit de la boulangerie et qui accoururent chez M. Harvey pour les éveiller et M. Jos. Gauthier, ainsi que d'autres voisins, allèrent sonner l'alarme.

Les pompiers furent rendus en peu de temps et après un travail d'environ une heure, réussirent à mettre le feu sous contrôle, épargnant la maison et les autres dépendances, de même qu'une bonne partie des murs de la boulangerie. En outre de la boulangerie, un cheval et une vache appartenant à M. Harvey, furent brûlés. Malgré les lourdes pertes subies par M. Harvey, nous pouvons dire que nos pompiers ont fait du bon travail en protégeant la majeure partie des bâtisses, dont la maison, qui formaient tout un bloc.

M. Harvey subit des dommages pour plusieurs milliers de dollars; mais il a tout de même fait les arrangements nécessaires pour continuer à fournir du pain à sa clientèle et il doit reconstruire incessamment.

Nous sympathisons avec lui dans son malheur.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Yvette Coullombe, fille de M. et Mme David Coullombe, de Bagotville, avec M. Jean-Yves Boily, fils de l'hon. Juge Armand Boily et de Madame Boily, de Noranda, sera béni, par l'abbé Léon Pelletier, curé de St-Bruno, le 4 juillet à 8 heures a.m. à l'église de Bagotville.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme J.-H. Cossette, de Dolbeau annoncent pour le 29 juin, le mariage de leur fille Thérèse avec M. Louis-Philippe Garant, fils de M. et Mme Tancrede Garant, de Roberval.

Pas de faire-part.

MAX FACTOR*HOLLYWOOD CLEANSING CREAM

—for dry, oily, and normal skins. Ask for it today!



75c

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Ad-jutor Tremblay, de Roberval, sera chanté samedi le 20 juin, à 8 heures du matin, en l'église Notre-Dame de Roberval.

Parents et amis sont priés d'y assister.

NAISSANCE A THURSO

M. et Mme Idola Mathieu, née Jeannette Bergeron, annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 14 juin, sous les prénoms de Marie, Yvonne, Micheline, Jeannette, Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Bergeron, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Fernande Bergeron, tante de l'enfant.

POUSSINS A VENDRE

Aucune perte. 5,000 éleveurs de poussins sont satisfaits des résultats obtenus et font de réelles économies. Livraison maintenant ou plus tard. Leghorns 9c, poulettes 18, cochelets 2, Rocks, Hampshires, Hy-dreds 10, Poulettes 17, jeunes poulettes. Un dépôt de 10% et balance sur livraison. Commandez d'après l'annonce. Catalogues français sur demande.

MONKTON POULTRY FARM, Monkton, Ontario.

Avant de vous assurer.

consultez la

Confederation Life ASSOCIATION

R. MARCOUX, Roberval, Gérant de District